

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'établissement et de l'intégrité des états financiers consolidés ci-joints et de toute autre information contenue dans les états financiers consolidés incombe à la direction de Trican Well Service Ltd. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et ils renferment des montants fondés, le cas échéant, sur des estimations et des jugements éclairés de la direction.

La direction maintient un système de contrôle interne adéquat qui fournit l'assurance raisonnable que les éléments d'actif sont protégés, que les opérations sont exécutées conformément à l'autorisation de la direction et que les registres comptables sont fiables et constituent une base appropriée en vue de l'établissement des états financiers consolidés.

Le conseil d'administration surveille, par l'intermédiaire de son comité d'audit, les conventions et les pratiques financières et comptables de la direction ainsi que l'établissement des présents états financiers. Le comité d'audit rencontre périodiquement les auditeurs externes et la direction afin d'examiner le travail de chacun et de s'assurer qu'ils se sont acquittés de leurs responsabilités. En particulier, le comité d'audit passe en revue avec la direction et les auditeurs externes les états financiers et le rapport annuel de la société avant de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration. Les auditeurs externes ont libre accès au comité d'audit afin de discuter des questions d'audit et de présentation de l'information financière.

Les actionnaires ont nommé KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeurs externes de la société et, à ce titre, ils ont passé en revue les états financiers pour les périodes closes le 31 décembre 2015. Le rapport des auditeurs aux actionnaires figure dans le présent document.

SIGNÉ « DALE M. DUSTERHOFT »

DALE M. DUSTERHOFT
CHEF DE LA DIRECTION

SIGNÉ « MICHAEL A. BALDWIN »

MICHAEL A. BALDWIN
PREMIER VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Le 24 février 2016



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
205 - 5th Avenue SW
Suite 3100, Bow Valley Square 2
Calgary (Alberta) T2P 4B9

Téléphone 403- 691-8000
Télécopieur 403- 691-8008
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Trican Well Service Ltd.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Trican Well Service Ltd., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Trican Well Service Ltd. au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

(signé) « KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. »

Comptables professionnels agréés

Le 24 février 2016
Calgary, Canada

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars)

Aux 31 décembre

2015

2014

ACTIFS

Actifs courants

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	49 117 \$	82 423 \$
Clients et autres débiteurs (note 5)	203 214	627 749
Actifs d'impôt exigible (note 17)	1 088	837
Stocks (note 6)	153 786	245 358
Charges payées d'avance	19 072	32 647
Actifs détenus en vue de la vente (note 3)	7 092	–

	433 369	989 014
Immobilisations corporelles (note 7)	826 300	1 286 754
Immobilisations incorporelles (note 8)	29 100	36 251
Actifs d'impôt différé (note 17)	289	162 411
Autres actifs (note 9)	3 573	6 399
Goodwill (note 8)	19 251	56 035
	1 311 882 \$	2 536 864 \$

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

Passifs courants

Fournisseurs et autres créditeurs (note 10)	147 851 \$	367 619 \$
Passifs d'impôt exigible (note 17)	24	898
Partie courante des prêts et emprunts (note 11)	82 415	19 335
	230 290	387 852

Prêts et emprunts (note 11)	449 998	758 545
Passifs d'impôt différé (note 17)	79 593	104 240

Capitaux propres

Capital social (note 12)	570 337	571 050
Surplus d'apport	72 082	67 846
Cumul des autres éléments du résultat global (note 12)	60 625	(26 462)
Résultats non distribués (déficit)	(149 349)	672 846

Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société	553 695	1 285 280
Participations ne donnant pas le contrôle	(1 694)	947
	1 311 882 \$	2 536 864 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

SIGNÉ « DALE M. DUSTERHOFT »

DALE M. DUSTERHOFT
CHEF DE LA DIRECTION

SIGNÉ « KEVIN L. NUGENT »

KEVIN L. NUGENT
ADMINISTRATEUR

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)
Pour les exercices clos les 31 décembre

	2015	2014
Activités poursuivies		
Produits	1 188 068 \$	2 406 758 \$
Coût des ventes (notes 6 et 15)	1 395 526	2 255 430
(Perte) bénéfice brut	(207 458)	151 328
Charges administratives (note 15)	69 546	110 024
Autres charges	1 942	3 511
Résultats des activités d'exploitation	(278 946)	37 793
Produits financiers	(1 527)	(2 586)
Charges financières	43 000	39 698
(Profit) perte de change	(37 690)	7 598
Dépréciation d'actifs (note 16)	385 309	5 004
Perte avant impôt	(668 038)	(11 921)
Charge (recouvrement) d'impôt (note 17)	154 424	(4 396)
Perte des activités poursuivies	(822 462)	(7 525) \$
Activités abandonnées		
Perte nette des activités abandonnées, après impôt (note 3)	(2 070)	(1 335)
Perte pour la période	(824 532)	(8 860)
Autres éléments du résultat global		
Perte latente sur les instruments de couverture	(1 561)	(1 660)
Profit (perte) de change	39 137	(23 784)
Reclassement de la perte de change à la cession des activités de pompage à pression en Russie (note 3)	49 502	-
Résultat global total	(737 454) \$	(34 304) \$
Perte attribuable aux :		
Propriétaires de la société	(822 414)	(5 045)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2 118)	(3 815)
Perte pour l'exercice	(824 532) \$	(8 860) \$
Résultat global total attribuable aux :		
Propriétaires de la société	(735 327)	(30 487)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2 127)	(3 817)
Résultat global total	(737 454) \$	(34 304) \$
Perte par action – de base et diluée (note 13)		
Activités poursuivies	(5,51) \$	(0,02) \$
Activités abandonnées	(0,01) \$	(0,01) \$
Perte nette	(5,52) \$	(0,03) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base et après dilution	148 927	149 286

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars)	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués (déficit)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	559 723 \$	63 074 \$	(1 020) \$	725 172 \$	1 346 949 \$	3 553 \$	1 350 502 \$
Perte pour la période	–	–	–	(5 045)	(5 045)	(3 815)	(8 860)
Perte de change	–	–	(23 782)	–	(23 782)	(2)	(23 784)
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres (0,30 \$ par action annuellement)	–	–	–	(44 803)	(44 803)	–	(44 803)
Transactions dont le paiement est à base d'actions	–	8 026	–	–	8 026	–	8 026
Options sur actions exercées	13 517	(3 254)	–	–	10 263	–	10 263
Perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie	–	–	(1 660)	–	(1 660)	–	(1 660)
Actions annulées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(2 190)	–	–	(2 478)	(4 668)	–	(4 668)
Investissement dans une filiale	–	–	–	–	–	1 211	1 211
Solde au 31 décembre 2014	571 050 \$	67 846 \$	(26 462) \$	672 846 \$	1 285 280 \$	947 \$	1 286 227 \$
Solde au 1^{er} janvier 2015	571 050 \$	67 846 \$	(26 462) \$	672 846 \$	1 285 280 \$	947 \$	1 286 227 \$
Perte pour la période	–	–	–	(822 414)	(822 414)	(2 118)	(824 532)
Profit de change	–	–	39 146	–	39 146	(9)	39 137
Transactions dont le paiement est à base d'actions	–	4 236	–	–	4 236	–	4 236
Perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie	–	–	(1 561)	–	(1 561)	–	(1 561)
Actions annulées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(713)	–	–	(295)	(1 008)	–	(1 008)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans changement de contrôle	–	–	–	514	514	(514)	–
Reclassement de la perte de change à la cession des activités de pompage à pression en Russie (note 3)	–	–	49 502	–	49 502	–	49 502
Solde au 31 décembre 2015	570 337 \$	72 082 \$	60 625 \$	(149 349) \$	553 695 \$	(1 694) \$	552 001 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	2015	2014
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Perte liée aux activités poursuivies	(822 462) \$	(7 525) \$
Charges liées au bénéfice hors trésorerie		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	188 871	184 422
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	1 644	866
Rémunération à base d'actions	4 236	8 026
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	(1 714)	(264)
Charges financières nettes	41 473	37 112
Profit (perte) de change latent(e)	(47 944)	6 287
Dépréciation d'actifs	385 309	5 004
Autres réductions de valeur d'actifs	–	5 344
Charge (recouvrement) d'impôt	154 424	(4 396)
Variation des stocks	72 878	(63 117)
Variation des clients et autres débiteurs	382 877	(237 788)
Variation des charges payées d'avance	17 839	(149)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(214 146)	61 889
Intérêt versé	(44 558)	(39 287)
Impôt versé	(7 630)	(335)
Activités poursuivies	111 097	(43 911)
Activités abandonnées	8 732	87 851
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	119 829	43 940
Activités d'investissement		
Produit d'un prêt accordé à un tiers non lié	4 730	5 813
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 158)	(73 144)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	8 994	972
Paieement d'une contrepartie différée	–	(650)
Activités poursuivies	(9 434)	(67 009)
Contrepartie à la vente d'activités abandonnées	187 642	–
Activités abandonnées	1 231	(15 929)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	179 439	(82 938)
Activités de financement		
Produit net de l'émission de capital social	–	10 263
Rachat et annulation d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(1 008)	(4 668)
(Remboursement)/émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des frais d'émission des titres d'emprunt	(169 071)	160 898
Émission de billets de premier rang	–	19 550
Remboursement de billets de premier rang	(144 844)	(80 483)
Dividende versé	(22 366)	(44 775)
Activités poursuivies	(337 289)	60 785
Activités abandonnées	–	–
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(337 289)	60 785
Effet des variations de change sur la trésorerie	4 715	(3 233)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Activités poursuivies	(43 269)	(53 368)
Activités abandonnées	9 963	71 922
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	82 423	63 869
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	49 117 \$	82 423 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS, ACTIVITÉS FUTURES ET MODE DE PRÉSENTATION

Nature des activités

Trican Well Service Ltd. (la « société » ou « Trican ») est une société de services offerts aux champs pétrolifères, constituée en société en vertu des lois de la province de l'Alberta. Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales, qui sont toutes détenues en propriété exclusive, sauf les activités en Arabie Saoudite dans lesquelles Trican possède une participation à hauteur de 70 % et les activités en Colombie, détenues à 80 % par Trican (conjointement, la « société »). La société fournit un ensemble complet de produits, d'équipement, de services et de technologies spécialisés qui sont utilisés pour le forage, la complétion, la stimulation et la remise à neuf des puits de pétrole et de gaz au Canada, aux États-Unis, au Kazakhstan, en Russie, en Norvège, ainsi que des activités limitées en Arabie Saoudite et en Colombie. La société a présenté ses activités en Russie (liées aux activités de pompage à pression), en Australie et en Algérie dans les activités abandonnées (se reporter à la note 3).

Activités futures

Le 26 janvier 2016, Trican a conclu une entente définitive avec Keane Group Holdings, LLC (« Keane »), société fermée des États-Unis spécialisée dans les services de complétion de puits, à l'égard de la vente des activités de pompage à pression de Trican aux États-Unis. L'opération comporte la vente des actifs de pompage à pression et certains actifs connexes, outre la reprise de certains passifs de Trican Well Service, L.P., filiale américaine entièrement détenue de Trican. Parallèlement, Trican a également conclu une convention avec ses prêteurs bancaires aux termes de sa facilité de crédit renouvelable (la « FCR ») et avec les détenteurs de billets de premier rang (les « billets de premier rang ») afin d'apporter certaines modifications à la documentation de crédit applicable (les « conventions de crédit modifiées de 2016 »), sous réserve de la clôture de la vente aux États-Unis. L'opération aux États-Unis est assujettie aux risques de clôture d'usage pour une transaction de cette nature, ainsi, rien ne peut garantir que la transaction sera réalisée. Il y a lieu de se reporter à la note 27, « Événements postérieurs à la date de clôture », pour obtenir de plus amples renseignements sur la vente des activités de pompage à pression de Trican aux États-Unis, ainsi que sur les conventions de crédit modifiées de 2016.

Le produit de la cession est estimé à environ 200 millions de dollars américains en trésorerie. Aux termes des conventions de crédit modifiées de 2016, Trican est tenue de porter le montant net du produit en trésorerie de cette opération en réduction de l'encours de la FCR et des billets de premier rang selon un calcul proportionnel. Trican prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le produit de la vente en cours des activités aux États-Unis et les facilités de crédit disponibles constitueront des sources de financement suffisantes pour les activités poursuivies dans un avenir prévisible, notamment l'acquittement des obligations et engagements actuels, ainsi que le respect des clauses restrictives financières futures aux termes des conventions de crédit modifiées de 2016.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, la société a subi des pertes nettes de 825 millions de dollars et de 8,9 millions de dollars, respectivement. La conjoncture économique difficile à l'heure actuelle pourrait donner lieu à d'autres variations défavorables des soldes de flux de trésorerie, du fonds de roulement ou de la dette à long terme, lesquelles pourraient également avoir une incidence directe sur nos résultats et notre situation financière. Ces facteurs et d'autres facteurs pourraient nuire à notre situation de trésorerie et à notre capacité de dégager des bénéfices à l'avenir. D'après les informations disponibles à ce jour, nous nous attendons à respecter toutes les clauses restrictives en 2016; cependant, le ratio de levier financier et le ratio de couverture des intérêts estimatifs pour le second semestre de 2016 devraient se situer près du seuil minimal requis pour respecter les clauses restrictives financières aux termes des conventions de crédit modifiées de 2016. Si la société ne dispose pas des ressources suffisantes pour respecter les clauses restrictives financières, la FCR et les billets de premier rang pourraient devenir exigibles à vue. Si la rentabilité future ou la trésorerie disponible ne suffisent pas pour permettre à Trican

de s'acquitter de ses obligations au titre des activités d'exploitation et du service de la dette à mesure qu'elles arrivent à échéance, la direction réduirait les dépenses au besoin ou envisagerait d'autres ententes de financement dans un avenir prévisible.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les passifs au titre des conventions de paiement à base d'actions qui sont mesurés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et ont été arrondis au millier le plus près, à moins d'indication contraire

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 24 février 2016.

Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés de la société en conformité avec les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement et formule des estimations qui pourraient avoir une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, les jugements et estimations peuvent changer à la lumière de faits ou circonstances nouveaux en ce qui a trait à l'environnement interne et externe. Les jugements et estimations suivants sont ceux qui sont réputés par la direction comme étant significatifs par rapport aux états financiers consolidés de la société.

Jugements

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fondées sur le jugement de la direction quant à la méthode la plus appropriée pour refléter le rythme selon lequel la société prévoit consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Entre autres facteurs, ces jugements sont fondés sur des normes du secteur et sur l'expérience et l'historique propres à la société.

Dépréciation

L'évaluation des indicateurs de dépréciation est fondée sur le jugement de la direction quant à l'existence de facteurs internes et externes qui indiqueraient qu'un actif non financier a subi une dépréciation. La définition d'une unité génératrice de trésorerie est également fondée sur le jugement de la direction et constitue une évaluation d'un plus petit groupe d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendamment d'autres actifs.

Estimations

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente comprennent des estimations quant au fait que les immobilisations classées dans cette catégorie respectent les critères des « actifs détenus en vue de la vente ». À la clôture de la période de présentation de l'information, la valeur comptable de ces actifs avoisinait leur juste valeur

Provision pour créances douteuses

Une provision pour créances douteuses est comptabilisée lorsqu'il existe une indication objective que le recouvrement de la totalité du montant n'est plus probable selon les modalités de la facture initiale. Les débiteurs ayant subi une perte de valeur sont décomptabilisés lorsqu'ils sont évalués comme irrécouvrables. Les montants estimés représentent la meilleure estimation par la direction de la probabilité de recouvrement des montants auprès des clients.

Dépréciation des stocks

La société examine périodiquement la nature et les quantités de stocks en mains et évalue la valeur nette de réalisation des éléments en fonction des tendances historiques d'utilisation, des modifications connues du matériel ou des processus et de la variation de la demande de produits en particulier. Des changements importants ou imprévus dans le contexte des affaires pourraient influencer sur le montant et le moment de toute dépréciation comptabilisée.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés afin de radier le coût, moins la valeur résiduelle estimative, des actifs de façon systématique et rationnelle sur leur durée d'utilité prévue. Les estimations de la valeur résiduelle et les durées d'utilité prévues sont fondées sur des données et des informations provenant de diverses sources, y compris les pratiques sectorielles et l'expérience historique. Les durées d'utilité prévues et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen annuel pour toute modification apportée aux estimations et aux hypothèses.

Impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent des estimations à l'égard de la nature et du moment des différences permanentes et temporaires futures, de même qu'à l'égard des taux d'impôt futurs qui seront applicables à ces différences. Des changements dans les lois fiscales et les taux d'impôt, de même que des changements au moment prévu des renversements des différences pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction surveille étroitement les changements actuels et potentiels aux lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements disponibles à chaque date de clôture.

Juste valeur des paiements à base d'actions réglés en instruments de capitaux propres

La société utilise un modèle d'établissement du prix d'une option pour établir la juste valeur de certains paiements à base d'actions. Les intrants du modèle sont assujettis à diverses estimations ayant trait à la volatilité, aux taux d'intérêt, aux rendements en dividendes et à la durée de vie prévue des unités émises. Les intrants pour la juste valeur sont assujettis à des facteurs de marché ainsi qu'à des estimations internes. La société tient compte des tendances historiques ainsi que de tout nouveau renseignement pour établir la meilleure estimation de la juste valeur à la date d'attribution.

Dépréciation des actifs non financiers

Pour établir la valeur recouvrable des actifs assujettis à un test de dépréciation, la société évalue la valeur recouvrable des actifs non financiers comme la juste valeur moins les coûts de la vente ou la valeur d'utilité, selon le plus élevé de ces deux montants. La valeur recouvrable des actifs non financiers est évaluée et calculée à l'aide de divers facteurs et hypothèses. Le caractère raisonnable des facteurs et hypothèses utilisés dans les estimations est évalué en fonction des renseignements disponibles au moment où les estimations sont faites. En cas de changements de circonstances ou si de nouveaux renseignements devenaient disponibles, les estimations pourraient changer.

NOTE 2 – PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le texte qui suit est un sommaire des principales conventions comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés

Consolidation

Les filiales sont contrôlées par la société. Les résultats financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Tous les soldes et opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres, que la société assume dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales sont présentées séparément des participations de la société. Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être évaluées initialement soit à la juste valeur, soit en fonction de la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. La société choisit la méthode d'évaluation au cas par cas. Après l'acquisition, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle correspond à la valeur de ces participations au moment de leur comptabilisation initiale majorée de la part des participations ne donnant pas le contrôle des variations ultérieures des capitaux propres. Le résultat global total est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela donne lieu à un solde déficitaire. Les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec des détenteurs d'instruments de capitaux propres agissant en cette qualité; par conséquent, aucun goodwill n'est comptabilisé à la suite de ces transactions.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les dépôts à court terme de la société ayant des échéances initiales de trois mois ou moins sont considérés comme des équivalents de trésorerie et sont comptabilisés au coût, qui se rapproche de la juste valeur de marché. Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la société constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du coût standard. Les pièces de rechange sont évaluées au coût moyen pondéré. Les soldes de stocks comprennent tous les coûts d'acquisition, les coûts de conversion et les autres coûts engagés pour amener les stocks à leur emplacement et dans leur condition actuels.

La valeur nette de réalisation correspond aux prix de vente estimés dans le cours normal des activités, moins les coûts estimés pour l'achèvement et les frais de vente estimatifs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement imputables à l'acquisition de l'actif et les dépenses ultérieures dans la mesure où elles peuvent être mesurées et qu'un avantage économique futur est probable. La valeur comptable des pièces remplacées est décomptabilisée lorsqu'elles sont remplacées. Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie de l'immobilisation reviennent à la société et si son coût peut être évalué de façon fiable. Les charges liées aux réparations et à l'entretien qui ne dépassent pas la durée d'utilité des immobilisations sont passées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

La direction base son estimation de la durée d'utilité et de la valeur de récupération des immobilisations corporelles, à l'exception du terrain qui ne subit pas de perte de valeur, sur l'utilisation prévue, l'évolution technologique et l'efficacité des programmes d'entretien. Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles. Même si la direction est d'avis que les durées d'utilité estimatives des immobilisations corporelles de la société sont raisonnables, il est possible que les estimations soient modifiées, ce qui pourrait influencer sur les durées d'utilité prévues et les valeurs de récupération des immobilisations corporelles.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé dans le résultat net, au poste « Autres produits ».

L'amortissement est comptabilisé dans le résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les actifs loués inscrits à l'actif sont amortis sur la durée du contrat de location ou la durée d'utilité, si cette dernière est plus brève, à moins qu'il soit prévu que la société devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée d'utilité estimée, comme suit :

Bâtiments et améliorations locatives	20 ans
Matériel	de 5 à 10 ans
Mobilier et agencements	de 2 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque clôture d'exercice et ajustés au besoin.

Les coûts liés aux actifs en cours de construction sont inscrits à l'actif lorsqu'ils sont engagés. Ces actifs ne sont pas dépréciés jusqu'à ce qu'ils soient parachevés et prêts à être utilisés de la manière prévue par la direction. Lorsque cela se produit, l'actif est transféré dans les immobilisations corporelles et classé selon la nature de l'actif.

Dépréciation des actifs non financiers

La société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks, ses charges payées d'avance et ses actifs d'impôt différé chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le montant recouvrable du goodwill est estimé une fois l'an au quatrième trimestre et plus fréquemment si des indications ont été identifiées.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée selon le coût moyen pondéré du capital qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Aux fins d'évaluation de la juste valeur moins les coûts de vente, les récentes opérations sur le marché sont prises en compte, s'il en est. Si aucune opération de ce type ne peut être identifiée, un modèle d'évaluation approprié est utilisé.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre de l'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. Toute

perte de valeur comptabilisée au cours d'une période antérieure est examinée chaque date de clôture pour vérifier s'il existe un indice de reprise. Une perte de valeur n'est reprise qu'à concurrence de la valeur comptable de l'actif n'excédant pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Goodwill

La société évalue le goodwill à la juste valeur de la contrepartie transférée à l'acquisition, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, diminué du montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Le goodwill n'est pas amorti, mais il est soumis à un test de dépréciation une fois l'an ou plus fréquemment s'il existe un indice qu'il a pu perdre de la valeur. Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises.

Immobilisations incorporelles

Les accords de non-concurrence liés aux acquisitions de la société sont comptabilisés à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur huit ans.

Les brevets et le savoir-faire liés aux acquisitions de la société sont comptabilisés à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur dix ans.

Le « procédé de production de méthane de houille (MH) » lié à une acquisition effectuée par la société a été comptabilisé à sa juste valeur estimée à la date d'acquisition et amorti selon le mode linéaire sur dix ans.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est imputé au coût des ventes dans l'état consolidé du résultat global.

Instruments financiers

Actifs financiers non dérivés

La société comptabilise initialement les prêts et créances à la date à laquelle ils sont établis. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle la société devient partie aux modalités contractuelles de l'instrument.

La société décomptabilise un actif financier lorsqu'expirent les flux de trésorerie contractuels provenant de l'actif, ou si elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels à l'égard de l'actif financier dans le cadre d'une transaction selon laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés. Tout intérêt dans les actifs financiers transférés qui est créé ou conservé par la société est comptabilisé à titre d'actif ou de passif distinct.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

Les prêts et créances comprennent les clients et autres débiteurs, ainsi que le prêt accordé à un tiers non lié.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

Dépréciation des actifs financiers

La valeur comptable des actifs financiers de la société comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les clients et autres débiteurs et un prêt à un tiers non lié présenté dans les autres actifs à l'état consolidé de la situation financière. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que ce (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

Seraient considérés comme une indication objective de dépréciation un défaut de paiement par un débiteur, la restructuration d'un montant dû à la société selon des modalités que cette dernière n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances, des indications de la possibilité de faillite du débiteur ou de changements défavorables de la situation du statut de paiement des emprunteurs ou de la conjoncture économique ayant un lien avec les défauts de paiement.

La société évalue la dépréciation des actifs financiers au coût amorti de façon spécifique et collective. Tous les actifs qui sont individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation individuel. Les actifs qui ne sont pas individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation collectif par le regroupement d'actifs présentant des caractéristiques de risque similaires.

La dépréciation est évaluée au moyen des tendances historiques de défaut, de l'échéancier des recouvrements, et du montant de la perte subie, après ajustement pour tenir compte du jugement de la direction quant à la question de savoir si la conjoncture économique et les conditions de crédit actuelles sont telles qu'il est probable que les pertes réelles soient plus élevées ou moins élevées que ne portent à croire les tendances historiques.

Une perte de valeur correspond à l'écart entre la valeur comptable d'un actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. Les pertes sont comptabilisées dans le résultat net et portées en diminution des créances dans une provision. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, le montant de la reprise est comptabilisé dans le résultat net.

Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle la société devient une partie à la disposition contractuelle de l'instrument. Ces passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction afférents à l'émission de tout instrument d'emprunt à long terme sont déduits de la valeur comptable de l'instrument d'emprunt à long terme connexe et amortis à titre de coûts de financement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt en cause.

La société décomptabilise un passif financier lorsque les obligations contractuelles sont exécutées, qu'elles sont annulées ou qu'elles expirent.

La société détient les passifs financiers non dérivés suivants : emprunts bancaires, prêts et emprunts ainsi que fournisseurs et autres créditeurs.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si et seulement si la société a le droit légal de compenser les montants et a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Instruments financiers dérivés, y compris la comptabilité de couverture

La société détient des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque associé aux fluctuations des cours de change et taux d'intérêt.

La société a désigné tous les swaps de devises à titre de couvertures des flux de trésorerie. La société documente officiellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion des risques ayant motivé l'opération de couverture. Ce processus consiste à rattacher tous les instruments dérivés désignés dans le cadre d'une relation de couverture des flux de trésorerie à un engagement ferme ou à une opération prévue. De plus, la société évalue en bonne et due forme, à la mise en place et chaque date de clôture par la suite, les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture afin de déterminer s'ils contrebalancent très efficacement les variations des flux de trésorerie des éléments couverts et si on peut s'attendre à ce qu'ils demeurent hautement efficaces pour les périodes ultérieures.

La société calcule la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie au moyen des taux d'intérêt à terme sur le marché rendant compte du terme restant des couvertures à chaque période de présentation de l'information. Aux termes de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La partie inefficace des variations de la juste valeur est comptabilisée dans le résultat net. À l'échéance de l'instrument dérivé financier, la partie efficace des profits et pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global au titre des capitaux propres est comptabilisée dans le résultat net.

La société a recours à des instruments à long terme libellés en devises pour couvrir son exposition aux variations de la valeur comptable de l'investissement net de la société dans certains établissements à l'étranger découlant de la fluctuation des cours de change.

Aux fins de la comptabilisation de couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, les titres d'emprunt à long terme libellés en devises doivent être désignés et documentés à titre de couverture, et être efficaces au début de la couverture et de façon continue. La documentation définit la relation entre les titres d'emprunt à long terme libellés en devises et l'investissement net dans l'établissement à l'étranger. La société évalue, au début de la couverture et de façon continue si les variations de la juste valeur des titres d'emprunt à long terme libellés en devises sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur de l'investissement net dans les établissements à l'étranger. La portion des profits ou des pertes sur l'élément couvert réputée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt, et se limite au profit ou à la perte de change sur l'investissement net, alors que la portion inefficace est comptabilisée dans le résultat.

Si l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, s'il arrive à maturité ou s'il est vendu, résilié, exercé ou si l'entité annule la désignation, la comptabilité de couverture cessera d'être pratiquée, de manière prospective. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le solde des capitaux propres est reclassé dans le résultat net.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Constatation des produits

Les produits de la société comprennent les services et autres produits et, en général ils sont vendus conformément à des bons de commande ou des contrats à prix fixes ou à prix convenus avec le client. Les services et autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont fournis et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les modalités des contrats passés avec les clients ne comprennent pas de dispositions relatives aux obligations importantes de livraison après vente.

Produits financiers et charges financières

Les produits financiers sont constitués des produits d'intérêts sur les sommes investies ainsi que des variations favorables de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits d'intérêts courus sont comptabilisés dans le résultat net.

Les charges financières sont constituées de l'amortissement des frais d'émission des titres d'emprunt, des charges d'intérêts sur les emprunts, des pertes liées à la juste valeur de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et des pertes de valeur comptabilisées sur des actifs financiers (autres que des créances clients).

Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôt

La société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser l'impôt sur le résultat. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôt différé sont constatés pour rendre compte de la différence entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective (différences temporaires). Un actif d'impôt différé peut aussi être comptabilisé pour les avantages prévus des pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en utilisant les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière et qui devraient s'appliquer pendant les exercices au cours desquels les différences temporaires sont censées être réalisées ou réglées. Les actifs d'impôt différé sont revus chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe puisse être réalisé.

Les interprétations, règlements et les lois en matière de fiscalité dans les divers territoires dans lesquels la société exerce ses activités sont sujets à changement. Ainsi, l'impôt est assujéti à une certaine incertitude relative à la mesure et les interprétations peuvent avoir une incidence sur le résultat net par le truchement de la charge d'impôt découlant de la variation des actifs ou passifs d'impôt différé.

Écart de change et transactions en monnaie étrangère

Pour les entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, la société convertit les actifs et les passifs monétaires aux cours de change à la clôture de la période et les éléments non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les comptes des produits et des charges sont convertis aux cours de change moyens en vigueur au cours de la période. Les profits ou les pertes de change découlant des fluctuations des cours de change sont inscrits dans le résultat de la période au cours duquel ils surviennent. Les profits ou pertes de change découlant d'un élément monétaire qui est une créance sur un établissement à l'étranger ou une dette envers celui-ci, dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible et qui constitue en substance une part de l'investissement net dans cet établissement à l'étranger, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans le compte des écarts de conversion cumulés.

Pour les entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, la société convertit les actifs, y compris le goodwill, et les passifs aux taux de clôture et les comptes de produits et de charges aux cours de change moyens. Les ajustements découlant de ces conversions sont inscrits dans les états consolidés des autres éléments du résultat global, comme profits ou pertes latents au titre des écarts de conversion. Les entités étrangères suivantes ont des monnaies fonctionnelles autres que le dollar canadien :

- nos activités aux États-Unis, où la monnaie fonctionnelle est le dollar américain;
- nos activités en Russie, où la monnaie fonctionnelle est le rouble russe;
- nos activités au Kazakhstan, où la monnaie fonctionnelle est le tenge kazakh;
- nos activités en Arabie saoudite, où la monnaie fonctionnelle est le rial saoudien;
- nos activités en Australie, où la monnaie fonctionnelle est le dollar australien;
- nos activités en Algérie, où la monnaie fonctionnelle est le dinar algérien;
- nos activités en Norvège, où la monnaie fonctionnelle est la couronne norvégienne;
- nos activités en Colombie, où la monnaie fonctionnelle est le peso colombien.

Dans le cas de la sortie d'un établissement à l'étranger, le montant cumulé connexe des écarts de conversion est transféré dans le résultat net en tant que profit ou perte résultant de la sortie. Dans le cas de la sortie partielle d'une filiale qui a un établissement à l'étranger, la quote-part pertinente de ce montant cumulé est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Dans tous les autres cas de sortie partielle d'un établissement à l'étranger, la quote-part connexe est reclassée dans le résultat net.

Avantages du personnel

Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme du personnel sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif égal au montant que la société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Transactions dont le paiement est à base d'actions

La société a un régime d'options sur actions et comptabilise les options sur actions en passant en charges la juste valeur des options sur actions évaluées au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La juste valeur des options sur actions est déterminée à leur date d'attribution et est comptabilisée dans les charges administratives et dans les capitaux propres sur la période d'acquisition des droits.

La société offre à ses administrateurs un régime d'unités d'actions différées (les « UAD »). Les droits sur les UAD sont acquis immédiatement et la juste valeur du passif, ainsi que la charge connexe, sont comptabilisées dans le résultat net à la date d'attribution. Par la suite, chaque date de clôture entre la date d'attribution et la date de règlement, la juste valeur du passif est réévaluée, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat net pour la période.

La société offre un régime d'unités d'actions soumises à des restrictions (les « UASR ») à son personnel et la juste valeur des UASR est passée en charges dans le résultat net de manière uniforme sur la période d'acquisition des droits. Chaque date de clôture entre la date d'attribution et la date de règlement, la juste valeur du passif est réévaluée, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat net pour la période.

La société offre un régime d'unités d'actions liées au rendement (les « UAR ») aux membres de la direction. Aux termes du régime d'UAR, les droits sur les UAR attribuées sont acquis lorsque certaines conditions relatives au rendement sont remplies et arrivent à échéance au plus tard le 31 décembre de la troisième année civile suivant l'attribution. La direction évalue chaque attribution d'UAR en ce qui concerne le calendrier et la probabilité d'acquisition de tels droits sur les UAR. Le conseil d'administration a l'intention

de régler en trésorerie les UAR en circulation au moment de l'acquisition des droits. La juste valeur des UAR est passée en charges sur la durée d'acquisition des droits jusqu'au moment auquel on estime que les modalités d'acquisition des droits seront respectées, moment auquel la valeur totale du passif sera comptabilisée et réévaluée à la juste valeur à chaque période, jusqu'à l'acquittement.

Bénéfice (perte) par action

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions émises et en circulation au cours de l'exercice, ajusté selon le total des actions ordinaires additionnelles qui auraient été émises, en supposant l'exercice de la totalité des options sur actions à des prix d'exercice égaux ou inférieurs au cours moyen pour l'exercice, ce qui est contrebalancé par la réduction des actions ordinaires qui auraient été achetées à même le produit de l'exercice.

Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la société qui se livre à des activités ordinaires dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges. Les résultats d'exploitation de tous les secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le chef de la direction de la société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et de l'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les résultats sectoriels présentés au chef de la direction comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. Les éléments non attribués comprennent principalement les actifs de support, les charges du siège social et les coûts liés au fait d'être une société ouverte.

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer à la société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. Au moment de sa comptabilisation initiale, l'actif loué est évalué à un montant égal à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé conformément à la méthode comptable qui s'y applique. Les paiements minimaux au titre de la location qui sont versés aux termes d'un contrat de location-financement doivent être ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif de chaque période. Les autres contrats de location sont des contrats de location simple et ils ne sont pas présentés à l'état de la situation financière de la société. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et modifications apportées à des normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et n'ont pas été appliquées pour dresser les présents états financiers consolidés.

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 [2014] »). En vertu de la nouvelle norme, les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique dans lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Cette norme modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle de « pertes de crédit attendues » pour le calcul de la dépréciation. En outre, l'IFRS 9 (2014) comprend une nouvelle norme générale à l'égard des couvertures qui est davantage harmonisée avec la gestion du risque des sociétés, qui élargit la portée des stratégies de couverture et qui exige l'exercice d'un degré plus élevé de

jugement pour l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Les modifications à l'IFRS 9 (2014) sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et leur adoption anticipée est permise. La direction n'a pas encore évalué l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers et les informations à fournir de la société.

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée le 28 mai 2014. La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment précis ou progressivement. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La norme remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transfert d'actifs provenant de clients* et la SIC 31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*. L'IFRS 15 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son application anticipée est aussi permise. La direction n'a pas encore évalué l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers et les informations à fournir de la société.

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. Elle est en vigueur pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise seulement si la société a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. En vertu de la nouvelle norme, davantage de contrats de location figureront sur les bilans des preneurs à bail, à l'exception des contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins, et les contrats de location de « faible » valeur. La comptabilisation des contrats de location des bailleurs demeurera essentiellement la même que celle prévue dans la norme existante. La direction n'a pas encore évalué l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers et les informations à fournir de la société.

NOTE 3 – ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 20 août 2015, la société a clôturé la vente de ses activités de pompage sous pression en Russie à RN Assets LLC, une filiale de Rosneft Oil Company. L'opération comprenait la vente de toutes les actions de Trican Well Service à Well Service LLC, une filiale détenue en propriété exclusive indirecte de Trican qui détient la totalité des activités de pompage sous pression en Russie. La filiale a été vendue contre 184,1 millions de dollars, et un ajustement du fonds de roulement estimatif de 16,4 millions de dollars a été comptabilisé en 2015.

	31 décembre 2015
Contrepartie de la vente des activités de pompage sous pression en Russie, réglée en trésorerie	200 585 \$
Déduire les actifs nets des activités de pompage sous pression en Russie :	
Fonds de roulement	50 348
Stocks	35 739
Immobilisations corporelles	29 423
Goodwill	14 226
Passifs d'impôt différé	(2 381)
Actif net vendu	127 355
Coûts de transaction	(6 014)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12 942)
Profit à la cession des activités de pompage sous pression en Russie	54 274 \$

Actifs détenus en vue de la vente

Au cours du troisième trimestre, la direction s'est engagée envers un plan de cession de ses actifs d'exploitation en Algérie et en Australie, se traduisant par le classement des immobilisations corporelles comme détenues en vue de la vente.

Au 31 décembre 2015, les actifs détenus en vue de la vente s'établissaient à 7,1 millions de dollars, composés d'immobilisations corporelles (6,9 millions de dollars) et d'impôt à recevoir (0,2 million de dollars). Il n'y a eu aucun profit ni perte en raison de l'évaluation des actifs détenus en vue de la vente au montant le moins élevé entre le coût et la juste valeur moins les coûts de la vente.

Résultats des activités abandonnées

Au troisième trimestre de 2015, les activités vendues en Russie et les activités détenues en vue de la vente en Australie et en Algérie ont répondu aux critères d'activités abandonnées, de telle sorte que l'état consolidé du résultat global de la période comparative de 12 mois close le 31 décembre 2014 a fait l'objet d'une nouvelle présentation afin de présenter les activités abandonnées distinctement des activités poursuivies de Trican.

Ce qui suit constitue les résultats des activités en Russie vendues et des activités en Australie et en Algérie détenues en vue de la vente :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits	136 404 \$	297 100 \$
Charges	(139 686)	(296 731)
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités ordinaires des activités abandonnées	(3 282)	369
Reclassement de la perte de change à la cession des activités de pompage à pression en Russie	(49 502)	–
Profit à la cession des activités de pompage à pression en Russie	54 274	–
Produit des activités abandonnées	1 490	369
Impôt imputable aux activités abandonnées	(3 560)	(1 704)
Perte nette imputable aux activités abandonnées, après impôt	(2 070) \$	(1 335) \$

NOTE 4 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Soldes bancaires	49 074 \$	82 380 \$
Dépôts à court terme	43	43
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 117 \$	82 423 \$

NOTE 5 – CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers de dollars)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Créances clients	192 029 \$	623 589 \$
Provision pour créances douteuses	(3 426)	(7 563)
Prêt et autres débiteurs	17 713	17 533
Total	206 316 \$	633 559 \$
Partie non courante (note 9)	3 102	5 810
Partie courante	203 214 \$	627 749 \$

Le risque de crédit et les risques auxquels la société est exposée relativement aux créances clients et aux autres débiteurs sont présentés à la note 18.

NOTE 6 – STOCKS

(en milliers de dollars)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits chimiques et matières consommables	34 699 \$	82 364 \$
Outils de complétion de puits	44 251	53 311
Tubes de production concentrique	4 058	11 688
Pièces	70 778	97 995
	153 786 \$	245 358 \$

Le montant total des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes au cours de l'exercice s'est élevé à 535 millions de dollars (937 millions de dollars en 2014).

Trican examine également la valeur comptable des stocks sur une base trimestrielle pour vérifier que les stocks sont évalués au montant le moins élevé entre le coût et la valeur nette de réalisation. En raison du niveau d'activité moins élevé, la société a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,8 millions de dollars au titre du coût des ventes pour réduire la valeur des stocks à la valeur nette de réalisation et radier les stocks désuets. Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante des stocks pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	Terrains et bâtiments	Matériel	Meubles et agencements	Total
Coût				
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	136 723 \$	1 989 843 \$	46 435 \$	2 173 001 \$
Entrées	38 906	44 670	5 550	89 126
Sorties	(3 588)	(45 689)	(158)	(49 435)
Effet des variations de change	(115)	1 261	1 437	2 583
Solde au 31 décembre 2014	171 926 \$	1 990 085 \$	53 264 \$	2 215 275 \$
Entrées	370	20 407	2 381	23 158
Sorties	(9 607)	(192 952)	(3 198)	(205 757)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(3 438)	(9 882)	–	(13 320)
Effet des variations de change	17 013	179 392	1 996	198 932
Solde au 31 décembre 2015	176 264 \$	1 987 050 \$	54 443 \$	2 217 757 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	30 797 \$	733 180 \$	34 812 \$	798 789 \$
Amortissement	8 811	186 427	5 368	200 606
Sorties	(1 533)	(42 950)	(10)	(44 493)
Dépréciation	–	3 577	–	3 577
Effet des variations de change	(1 032)	(27 998)	(928)	(29 958)
Solde au 31 décembre 2014	37 043 \$	852 236 \$	39 242 \$	928 521 \$
Amortissement	8 444	168 771	5 512	182 727
Sorties	(4 314)	(151 176)	(2 315)	(157 805)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(205)	(6 227)	–	(6 432)
Dépréciation (note 16)	28 261	332 013	1 192	361 466
Effet des variations de change	3 317	77 727	1 936	82 980
Solde au 31 décembre 2015	72 546 \$	1 273 344 \$	45 567 \$	1 391 457 \$
Valeur comptable				
Au 31 décembre 2014	134 883 \$	1 137 849 \$	14 022 \$	1 286 754 \$
Au 31 décembre 2015	103 718 \$	713 706 \$	8 876 \$	826 300 \$

Le matériel comprend des actifs détenus aux termes de contrats de location-financement, d'une valeur brute de 33,4 millions de dollars (51,5 millions de dollars en 2014) et un amortissement cumulé de 18,0 millions de dollars (30,0 millions de dollars en 2014). Les obligations au titre des contrats de location sont garanties par le matériel loué. Au 31 décembre 2015, les actifs en cours de construction de Trican s'élevaient à 7,8 millions de dollars (139,4 millions de dollars en 2014). En 2015, la société a comptabilisé 361,5 millions de dollars de perte de valeur (3,6 millions de dollars en 2014).

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

(en milliers de dollars)	Brevets et savoir-faire	Accords de non-concurrence	Procédé de production du MH	Total des immobilisations incorporelles
Coût				
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	41 894 \$	24 429 \$	8 500 \$	74 823 \$
Effet des variations de change	–	2 017	–	2 017
Solde au 31 décembre 2014	41 894 \$	26 446 \$	8 500 \$	76 840 \$
Solde au 1^{er} janvier 2015	41 894 \$	26 446 \$	8 500 \$	76 840 \$
Effet des variations de change	–	4 680	–	4 680
Solde au 31 décembre 2015	41 894 \$	31 126 \$	8 500 \$	81 520 \$
Amortissement et pertes de valeur				
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	4 189 \$	20 612 \$	5 737 \$	30 538 \$
Amortissement	4 191	3 408	850	8 449
Effet des variations de change	–	1 602	–	1 602
Solde au 31 décembre 2014	8 380 \$	25 622 \$	6 587 \$	40 589 \$
Solde au 1^{er} janvier 2015	8 380 \$	25 622 \$	6 587 \$	40 589 \$
Amortissement	4 192	1 102	850	6 144
Dépréciation (note 16)	1 285	–	–	1 285
Effet des variations de change	–	4 402	–	4 402
Solde au 31 décembre 2015	13 857 \$	31 126 \$	7 437 \$	52 420 \$
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2014	33 514 \$	824 \$	1 913 \$	36 251 \$
Au 31 décembre 2015	28 037 \$	–	1 063 \$	29 100 \$

Goodwill

(en milliers de dollars)	Montant
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2014	59 475 \$
Dépréciation	(3 440)
Valeur comptable au 31 décembre 2014	56 035 \$
Cession des activités de pompage à pression en Russie (note 3)	(14 226)
Dépréciation (note 16)	(22 558)
Valeur comptable au 31 décembre 2015	19 251 \$

La valeur comptable totale du goodwill attribué à chaque UGT va comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
UGT des activités de fracturation et autres au Canada	18 216 \$	18 216 \$
UGT des activités de cimentation au Canada	1 035	1 035
UGT des activités de fracturation et autres internationales	–	14 226
UGT des solutions de complétion de puits de Trican	–	22 558
Total du goodwill	19 251 \$	56 035 \$

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS

Au 31 décembre 2015, la société avait un prêt hypothécaire immobilier de premier rang garanti portant intérêt de 6,5 millions de dollars américains (le « prêt ») consenti à un tiers non lié situé aux États-Unis (9,3 millions de dollars américains en 2014).

La partie non courante du prêt de 2,2 millions de dollars américains (5,0 millions de dollars américains en 2014) a été incluse dans les autres actifs à l'état consolidé de la situation financière. La tranche courante du prêt de 4,3 millions de dollars américains (4,3 millions de dollars américains en 2014) a été incluse dans les clients et autres débiteurs à l'état consolidé de la situation financière.

NOTE 10 – FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

31 décembre (en milliers de dollars)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes fournisseurs	76 295 \$	183 969 \$
Charges à payer	42 826	103 956
Passifs au titre de paiements à base d'actions réglés en trésorerie (note 14)	1 736	10 776
Dividende à payer	–	22 366
Obligations au titre des contrats de location-financement (note 11)	6 639	10 222
Autres créditeurs	20 355	36 330
Total des fournisseurs et autres créditeurs	147 851 \$	367 619 \$

L'exposition de la société aux risques de change et de liquidité relatifs aux fournisseurs et autres créditeurs est présentée à la note 18.

NOTE 11 – PRÊTS ET EMPRUNTS

Prêts et emprunts (en milliers de dollars)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Billets de premier rang, déduction faite des coûts de transaction	346 576 \$	426 897 \$
Sommes à recevoir au titre des couvertures	(37 188)	(17 478)
FCR, déduction faite des coûts de transaction	210 101	357 260
Obligations au titre des contrats de location-financement	19 563	21 423
Total	539 052 \$	788 102 \$
Partie courante des prêts et emprunts	100 305	19 335
Partie courante des sommes à recevoir au titre des couvertures	(17 890)	–
Partie courante des obligations au titre des contrats de location-financement (note 10)	6 639	10 222
Partie non courante	449 998 \$	758 545 \$

Conventions de crédit modifiées de 2015

Le 13 novembre 2015, Trican, ses prêteurs et ses détenteurs de billets de premier rang ont modifié les modalités des conventions de crédit en vigueur (les « conventions de crédit modifiées de 2015 »). Les principales modalités aux termes des conventions de crédit modifiées de 2015 comprennent ce qui suit :

- une réduction du montant disponible en vertu de la FCR, lequel est passé de 575 millions de dollars à 410 millions de dollars;
- une augmentation de 125 points de base des taux d'intérêt sur les billets de premier rang et la FCR durant la période de renonciation aux clauses restrictives qui est en vigueur jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2017, intérêts payables en trésorerie, majorés d'une augmentation de 175 points de base des taux d'intérêt sur les billets de premier rang et la FCR durant la période de renonciation aux clauses restrictives, au moyen des intérêts payables en nature;
- octroi d'une sûreté à charge flottante grevant la totalité des actifs en Amérique du nord en faveur des prêteurs et des détenteurs de billets;
- obligation de remboursement d'une tranche supplémentaire de 75 millions de dollars des billets de premier rang, et d'une tranche supplémentaire de 75 millions de dollars sur la FCR d'ici le 28 octobre 2016, à défaut de quoi le taux d'intérêt sur les billets de premier rang et sur la FCR augmentera de 200 points de base additionnels; remise aux détenteurs de billets de premier rang d'un billet subordonné fondé sur le montant de la prime compensatoire;
- aucune distribution avant la fin du deuxième trimestre de 2017 en supposant que certaines obligations différées soient acquittées d'ici là et que le ratio de la dette consolidée de premier rang sur le BAIIA soit d'au plus 3,0 fois.
- en outre, les clauses restrictives financières et non financières ont été modifiées et sont décrites dans le paragraphe portant sur les clauses restrictives de la présente note.

Conventions de crédit modifiées de 2016

Le 26 janvier 2016, Trican a conclu une entente définitive avec Keane Group visant la vente des activités de pompage sous pression de Trican aux États-Unis. Concurrément à cette vente, Trican a conclu les conventions de crédit modifiées de 2016 avec ses prêteurs bancaires et ses détenteurs de billets de premier rang. Le détail des nouvelles modalités figurent à la note 27, « Événements postérieurs à la date de clôture ».

Billets de premier rang

Au 31 décembre 2015, Trican avait les billets suivants en cours :

(en milliers de dollars)	Échéance	Montant en dollars canadiens		Montant en dollars américains	
		31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Billets de premier rang					
8,22 % ¹ Série C	28 avril 2016	33 445 \$	45 000 \$	–	–
9,11 % ¹ Série D	28 avril 2021	11 148	15 000	–	–
7,61 % ¹ Série E	28 avril 2016	66 860	75 407	48 309	65 000
8,29 % ¹ Série F	28 avril 2018	82 289	92 808	59 457	80 000
8,90 % ¹ Série G	28 avril 2021	108 005	121 810	78 038	105 000
4,05 % Série A	19 novembre 2015	–	19 335	–	16 667
7,05 % ¹ Série A	19 novembre 2017	23 067	19 335	16 667	16 667
7,05 % ¹ Série A	19 novembre 2019	5 297	19 335	3 828	16 666
8,75 % ¹ Série H	3 septembre 2024	14 864	20 000	–	–
Billets de premier rang subordonnés compensatoires					
5,54 % Série D	28 avril 2021	457	–	–	–
5,55 % Série F	28 avril 2018	1 268	–	916	–
6,28 % Série G	28 avril 2021	3 395	–	2 453	–
5,97 % Série A	19 novembre 2017	703	–	508	–
6,05 % Série H	3 septembre 2024	755	–	–	–
Frais d'émission de titres d'emprunt ²		(4 977) \$	(1 133) \$	– \$	– \$
Billets de premier rang, déduction faite des coûts de transaction		346 576 \$	426 897 \$	210 176 \$	300 000 \$

1) Le taux d'intérêt sur les billets de premier rang comprend une hausse de 125 points de base payable en trésorerie et une hausse de 175 points de base des intérêts payables en nature.

2) Coûts de transaction liés aux conventions de crédit modifiées de 2015.

Le 19 novembre 2015, Trican a versé 16,67 millions de dollars américains au titre du remboursement de la première tranche de ses billets de premier rang 2012 de série A, qui sont assortis de versements d'intérêts semestriels au taux fixe de 4,05 % le 19 mai et le 19 novembre de chaque année

Le 19 novembre 2015, Trican a remboursé la somme de 77,0 millions de dollars américains et la somme de 20,5 millions de dollars au titre du remboursement anticipé de ses billets de premier rang de séries A, C, D, E, F, G et H. Ces fonds ont été répartis entre les prêteurs et les détenteurs de billets de premier rang aux termes des conventions de crédit modifiées de 2015. En outre, la société a inscrit des billets subordonnés compensatoires de 3,9 millions de dollars américains et de 1,2 million de dollars. Ces billets portent intérêt au taux annuel de 4,5 % majoré du taux des bons du Trésor américain applicable ou des obligations du gouvernement du Canada de référence, et leur échéance correspond à la durée résiduelle des billets de premier rang sous-jacents, selon une capitalisation semestrielle. Au quatrième trimestre de 2015, la société a engagé 5,7 millions de dollars de coûts de transaction liés aux conventions de crédit modifiées de 2015.

Facilité de crédit renouvelable

Au 31 décembre 2015, Trican disposait d'une FCR prorogeable de quatre ans d'un montant de 410 millions de dollars que lui consent un consortium bancaire jusqu'au 31 octobre 2018. La FCR est garantie et porte intérêt, soit au taux préférentiel canadien, soit au taux préférentiel américain, soit au taux des acceptations bancaires ou encore au TIOL, majoré dans chaque cas de 350 à 625 points de base, en fonction de certains ratios financiers de la société. Le montant inutilisé de la FCR se chiffre à 214,8 millions de dollars (217,7 millions de dollars en 2014).

Au quatrième trimestre de 2015, la société a engagé 3,9 millions de dollars de coûts de transaction liés aux conventions de crédit modifiées de 2015.

Trican a contracté une facilité de lettre de crédit de 10 millions de dollars auprès d'un consortium bancaire. Au 31 décembre 2015, Trican avait 5,2 millions de dollars de lettres de crédit en cours (2,9 millions de dollars en 2014).

Clauses restrictives

La société est tenue de se conformer aux clauses restrictives aux termes des conventions de crédit modifiées de 2015. Ces clauses restrictives sont applicables à la FCR, ainsi qu'aux billets de premier rang :

- aucune clause restrictive financière ne sera appliquée pour les troisième et quatrième trimestres de 2015;
- un BAIIA minimum trimestriel de 20 millions de dollars pour le premier trimestre de 2016;
- un BAIIA minimum cumulatif de 50 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2015, le quatrième trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016, montant qui sera calculé à la fin du premier trimestre de 2016;
- le ratio de la dette consolidée de premier rang sur le BAIIA ne doit pas dépasser :
 - 5,0 fois pour le deuxième trimestre de 2016;
 - 4,5 fois pour le troisième trimestre de 2016;
 - 4,0 fois pour le quatrième trimestre de 2016;
 - 3,5 fois pour le premier trimestre de 2017;
 - 3,0 fois pour le deuxième trimestre de 2017 et par la suite;
- un ratio du BAIIA consolidé sur la charge d'intérêts consolidée minimum d'au moins :
 - 2,5 fois pour le deuxième trimestre de 2016;
 - 2,75 fois pour le troisième trimestre de 2016;
 - 3,0 fois pour le quatrième trimestre de 2016, et par la suite.

La dette consolidée de premier rang s'entend de la somme du solde de la FCR, des billets de premier rang, des lettres de crédit et des contrats de location-acquisition à la fin de la période, déduction faite de la trésorerie et de l'évaluation à la valeur de marché des sommes à recevoir au titre des couvertures. La dette consolidée de premier rang ne tient pas compte des billets subordonnés compensatoires ni des contrats de location simple

La charge d'intérêts consolidée s'entend de la charge d'intérêts liée à toute dette consolidée de premier rang, notamment la commission d'attente à l'égard de la FCR.

Le BAIIA ajusté s'entend du bénéfice avant les intérêts, l'impôt, l'amortissement et les autres éléments autorisés ou hors trésorerie aux termes des conventions de crédit modifiées de 2015.

La société se conformait aux clauses restrictives non financières aux termes des conventions modifiées de 2015. Comme susmentionné, la société n'était assujettie à aucune clause restrictive financière pour le quatrième trimestre de 2015 (clauses respectées en 2014).

Passifs liés aux contrats de location-financement

(en milliers de dollars)	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location 2015	Versements d'intérêt 2015	Paiements minimaux au titre de la location 2015	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location 2014	Versements d'intérêt 2014	Paiements minimaux au titre de la location 2014
Au 31 décembre						
Moins de un an	7 296 \$	658 \$	6 639 \$	10 933 \$	711 \$	10 222 \$
De un an à cinq ans	13 759	836	12 924	11 947	746	11 201
Plus de cinq ans	-	-	-	-	-	-
Total	21 055 \$	1 494 \$	19 563 \$	22 880 \$	1 457 \$	21 423 \$

NOTE 12 – CAPITAL SOCIAL ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Capital social

Autorisé :

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires pouvant être émises en série. Les actions n'ont pas de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Émises et en circulation – actions ordinaires

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Nombre d'actions	Montant
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	148 918 046	559 723 \$
Exercice des options sur actions	736 899	9 937
Reclassement à partir du surplus d'apport à l'exercice des options sur actions	–	3 580
Actions rachetées et annulées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(549 225)	(2 190)
Solde au 31 décembre 2014	149 105 720	571 050 \$
Actions rachetées et annulées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(187 674)	(713)
Solde au 31 décembre 2015	148 918 046	570 337 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La société a reçu l'aval de la Bourse de Toronto visant le rachat de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, conformément à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui prend fin le 12 mars 2016. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a racheté et annulé 187 674 actions aux termes du rachat dans le cours normal des activités (549 225 en 2014) pour une contrepartie en trésorerie de 1,0 million de dollars.

Cumul des autres éléments du résultat global

Écarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent tous les écarts de conversion qui découlent de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, ainsi que de la conversion des passifs qui tiennent lieu de couverture de l'investissement net de la société dans un établissement à l'étranger. Au 31 décembre 2015, la société avait un profit de change cumulé de 64,5 millions de dollars (perte de 24,1 millions de dollars en 2014).

Perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie

La perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie comprend la partie efficace de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie attribuables à des transactions couvertes qui n'ont pas encore eu d'incidence sur le résultat net. Au 31 décembre 2015, la société présentait une perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie de 3,9 millions de dollars (perte de 2,4 millions de dollars en 2014).

NOTE 13 – PERTE PAR ACTION

(en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2015	2014
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et après dilution	148 926 730	149 286 035
Résultat attribuable aux propriétaires de la société	2015	2014
Perte nette imputable aux activités poursuivies	(820 344) \$	(3 710)
Par action – de base et dilué	(5,51) \$	(0,02) \$
Perte nette imputable aux activités abandonnées	(2 070)	(1 335)
Par action – de base et diluée	(0,01) \$	(0,01) \$
Perte nette	(822 414)	(5 045)
Par action – de base et diluée	(5,52) \$	(0,03) \$

Toutes les options en circulation ont été exclues du nombre moyen pondéré après dilution d'actions ordinaires car la société a comptabilisé des pertes nettes en 2015 et 2014.

NOTE 14 – PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

La société compte quatre régimes de rémunération à base d'actions, décrits ci-après.

Régime incitatif d'options sur actions (réglé en titre de capitaux propres)

Le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer des options sur actions et tous les dirigeants et membres du personnel de la société ont le droit de participer au régime. Le cours de l'option sur actions correspond au cours de clôture moyen pondéré des actions de la société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les droits sur les options attribuées en 2010 et par la suite sont acquis en trois tranches égales à chacun des premier, deuxième et troisième anniversaires et arrivent à échéance au cinquième anniversaire de la date d'attribution.

La charge de rémunération comptabilisée en résultat net pour l'exercice s'élève à 4,2 millions de dollars (8,0 millions de dollars en 2014). Le montant correspondant a été comptabilisé dans le surplus d'apport. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées en 2015 a été estimée à 0,36 \$ l'option (3,56 \$ en 2014) à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le Groupe a évalué la volatilité attendue en prenant en compte la volatilité historique moyenne du cours des actions. La société a appliqué les hypothèses suivantes dans la détermination de la juste valeur des options à la date de l'attribution :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Cours de l'action	0,82 \$	14,40 \$
Prix d'exercice	0,82 \$	14,40 \$
Durée de vie attendue (années)	3,60	3,43
Volatilité attendue	60 %	38 %
Taux d'intérêt sans risque	0,6 %	1,3 %
Renoncations	8,4 %	6,7 %
Rendement en dividende	0,0 %	2,9 %

La société a réservé 14 891 805 actions ordinaires au 31 décembre 2015 (14 910 572 au 31 décembre 2014) aux fins d'émission aux termes d'un régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants et des membres du personnel. Le nombre maximal d'options qui peuvent être en circulation à tout moment est limité à 10 % des actions ordinaires alors en circulation. Au 31 décembre 2015, 10 805 206 options (10 461 818 options au 31 décembre 2014) étaient en cours à des prix allant de 0,82 \$ à 23,00 \$ par action, les dates d'expiration allant de 2015 à 2020.

Le tableau suivant présente un résumé de l'état du régime d'options sur actions de la société et des variations au cours des exercices clos les 31 décembre :

	2015		2014	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	10 461 818	15,19 \$	9 411 947	15,35 \$
Attribution	4 364 182	0,82	2 770 450	14,40
Exercice	—	—	(736 899)	13,93
Renonciation	(1 711 435)	13,36	(983 680)	15,40
Expiration	(2 309 359)	15,03	—	—
En circulation à la clôture de l'exercice	10 805 206	9,71 \$	10 461 818	15,19 \$
Exercibles à la clôture de l'exercice	4 639 775	15,73 \$	5 632 900	16,18 \$

Le cours moyen pondéré de l'action pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se chiffre à 2,94 \$ (12,56 \$ en 2014).

Le tableau qui suit résume l'information sur les options sur actions en circulation au 31 décembre 2015 :

Options en circulation				Options exercibles	
Fourchette de prix d'exercice	Nombre en circulation	Durée résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Pouvant être exercibles	Prix moyen pondéré des options exercibles
0,01 \$ à 7,00 \$	4 162 331	4,76	0,82 \$	—	— \$
7,01 \$ à 14,00 \$	3 237 959	2,33	12,91	2 204 262	12,61
14,01 \$ à 23,00 \$	3 404 916	2,05	17,54	2 435 513	18,55
0,01 \$ à 23,00 \$	10 805 206	3,18	9,71 \$	4 639 775	15,73 \$

Régime d'unités d'actions différées (régulé en trésorerie)

Selon les modalités du régime d'unités d'actions différées, les UAD attribuées seront acquises immédiatement et seront réglées en trésorerie selon un montant correspondant au cours de clôture des actions ordinaires de la société à la date précisée par l'administrateur lors de la remise de sa démission du conseil d'administration, auquel cas, cette date doit être postérieure à la date à laquelle l'avis de rachat est déposé auprès de la société et se situer dans la période allant de la date de la démission de l'administrateur jusqu'à 15 décembre de la première année civile à compter de la date de la démission de l'administrateur. Au 31 décembre 2015, il y avait 1 373 063 UAD en circulation (403 279 en 2014).

Régime d'unités d'actions soumises à des restrictions (régulé en trésorerie)

Selon les modalités du régime d'unités soumises à des restrictions, les droits aux UASR attribuées seront acquis en trois tranches égales au premier, deuxième et troisième anniversaires de la date d'attribution et seront réglés en trésorerie selon un montant équivalent au prix moyen pondéré sur le volume pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits sur l'attribution en question. La juste valeur des UASR est imputée en réduction du bénéfice de manière uniforme sur la même période d'acquisition des droits aux unités et chaque date de clôture entre la date d'attribution et la date de règlement, la juste valeur du passif est réévaluée, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat net de la période. Tous les dirigeants et membres du personnel de la société peuvent participer au régime. Au 31 décembre 2015, il y avait 2 039 786 UASR en circulation (2 417 536 en 2014).

Régime d'unités d'actions liées au rendement (réglé en trésorerie)

Selon les modalités du régime d'unités d'actions liées au rendement, les droits aux attributions seront acquis en trois portions égales aux premier, deuxième et troisième anniversaires de la date d'attribution si la société atteint certaines cibles financières et arrivent à échéance autrement. Les unités attribuées avant 2014 seront réglées une fois l'an à l'acquisition des droits et les unités attribuées en 2014 et par la suite seront réglées au troisième anniversaire de la date d'attribution. Les attributions d'UAR seront réglées en trésorerie, au gré de Trican, à un montant équivalent au cours moyen pondéré sur le volume pour les cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits sur les actions ordinaires de la société. La juste valeur des UAR est imputée en réduction du bénéfice de manière uniforme sur la même durée que la durée d'acquisition des droits et chaque date de clôture entre la date d'acquisition et la date de règlement, la juste valeur du passif est réévaluée, toute variation de la juste valeur étant portée au résultat net de la période. Au 31 décembre 2015, il y avait 920 251 UAR en circulation (456 042 en 2014). À la date des présents états financiers, la société avait l'intention de régler les UAR en trésorerie.

Le tableau suivant présente un résumé de l'état des régimes de rémunération réglés en trésorerie de la société et des variations survenues au cours des exercices clos les 31 décembre :

(unités)	UAD	UASR	UAR
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	333 469	2 091 558	368 612
Attribution	69 810	2 257 654	218 200
Exercice	–	(1 073 499)	–
Renonciation	–	(858 177)	–
Expiration	–	–	(130 770)
Solde au 31 décembre 2014	403 279	2 417 536	456 042
Attribution	969 784	1 201 527	670 622
Exercice	–	(704 627)	(1 500)
Renonciation	–	(874 650)	(204 913)
Solde au 31 décembre 2015	1 373 063	2 039 786	920 251
Dont les droits étaient acquis au 31 décembre 2015	1 373 063	160 383	–

31 décembre

(en milliers de dollars)	2015	2014
Charge de rémunération à base de titres de capitaux propres	4 236 \$	8 026 \$
(Recouvrement) charge au titre des UAD	(1 566)	(1 782)
(Recouvrement) charge au titre des UASR	(4 382)	4 957
(Recouvrement) charge au titre des UAR	(1 076)	(659)
Total du (recouvrement) de la charge au titre des paiements à base d'actions	(2 788) \$	10 542 \$
Total des passifs pour les accords réglés en trésorerie	1 736 \$	10 776 \$

NOTE 15 – COÛT DES VENTES ET CHARGES ADMINISTRATIVES

La société classe les états consolidés du résultat global selon la méthode des charges par fonction, qui présente les charges selon leur fonction, comme le coût des ventes et les charges administratives.

Cette méthode cadre davantage avec la structure opérationnelle de la société et offre de l'information plus pertinente au public.

Le tableau suivant présente de l'information additionnelle sur la nature des charges :

Coût des ventes	2015	2014
Charges liées au personnel	329 280 \$	504 742 \$
Charges directes – coût des ventes	592 679	1 011 318
Charges directes – autres charges	291 372	561 204
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	182 195	178 166
	1 395 526 \$	2 255 430 \$
Charges administratives		
Charges liées au personnel	30 802 \$	40 348 \$
Charges générales de la société	34 149	48 156
Charge au titre des créances irrécouvrables	707	4 722
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 676	6 256
(Recouvrement) charge au titre des paiements à base d'actions	(2 788)	10 542
	69 546 \$	110 024 \$

NOTE 16 — DÉPRÉCIATION

La société a effectué des tests de dépréciation à l'égard de ses unités génératrices de trésorerie au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2015. Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill et les immobilisations incorporelles sont attribués aux unités génératrices de trésorerie de la société.

Trican examine la valeur comptable de ses actifs non financiers à long terme chaque date de présentation de l'information financière pour relever des indications d'une dépréciation. Au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2015, la société a examiné la totalité de ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») à la recherche d'indications de dépréciation. Des prix des marchandises faibles et en baisse jumelés à un excédent de l'offre de pompage sous pression sur le marché ont fait en sorte que la société a exécuté des tests de dépréciation en date du 30 septembre 2015 et du 31 décembre 2015 pour évaluer la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et de son goodwill pour toutes les UGT.

La valeur recouvrable de chaque UGT a été établie au moyen de la méthode du modèle de flux de trésorerie actualisés pour la valeur d'utilité et la méthode de la juste valeur de marché moins les coûts de vente. La société a utilisé un modèle de cinq ans, une fourchette de taux d'actualisation de 12 % à 15 % pour la méthode de la juste valeur moins les coûts de la vente, une fourchette de taux d'actualisation avant impôt de 13 % à 19 % pour la méthode de la valeur d'utilité, et un taux de croissance final de 2,5 %. Les hypothèses relatives aux produits et aux flux de trésorerie étaient fondées sur une combinaison de résultats historiques et d'attentes en matière de croissance future. La valeur recouvrable de chaque UGT était supérieure à sa valeur comptable, à l'exception des charges de dépréciation qui suivent comptabilisées pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- La société a constaté que la valeur recouvrable de l'UGT Fracturation et autres des activités américaines était inférieure à sa valeur comptable. Une charge de dépréciation de 313,9 millions de dollars a été comptabilisée au titre des immobilisations corporelles liées à cette UGT. La société a utilisé la méthode de la juste valeur moins les coûts de la vente pour calculer la valeur recouvrable. En raison de cette dépréciation, la valeur recouvrable de cette UGT a été réduite à 270,4 millions de dollars.
- La société a constaté que la valeur recouvrable de l'UGT Tubes de production concentrique des activités américaines était inférieure à sa valeur comptable. Une charge de dépréciation de 16,9 millions de dollars a été comptabilisée au titre des immobilisations corporelles liées à cette UGT. La société a utilisé la méthode de la juste valeur moins les coûts de la vente pour calculer la valeur recouvrable. En raison de cette dépréciation, la valeur recouvrable de cette UGT a été réduite à 8,1 millions de dollars.

- La société a constaté que la valeur recouvrable de l'UGT Cimentation des activités américaines était inférieure à sa valeur comptable. Une charge de dépréciation de 21,0 millions de dollars a été comptabilisée au titre des immobilisations corporelles liées à cette UGT. La société a utilisé la méthode de la juste valeur moins les coûts de la vente pour calculer la valeur recouvrable. En raison de cette dépréciation, la valeur recouvrable de cette UGT a été réduite à 13,6 millions de dollars.
- La société a constaté que la valeur recouvrable de l'UGT Tubes de production concentrique des activités canadiennes était inférieure à sa valeur comptable. Une charge de dépréciation de 5,0 millions de dollars a été comptabilisée au titre des immobilisations corporelles liées à cette UGT. La société a utilisé la méthode de la valeur d'utilité pour calculer la valeur recouvrable. En raison de cette dépréciation, la valeur recouvrable de cette UGT a été réduite à 29,0 millions de dollars.
- La société a constaté que la valeur recouvrable de l'UGT Complétions était inférieure à sa valeur comptable, ce qui a donné lieu à une charge de dépréciation de 22,5 millions de dollars du goodwill et à une charge de dépréciation de 1,3 million de dollars au titre des immobilisations incorporelles liées à cette UGT. La société a utilisé la méthode de la valeur d'utilité pour calculer la valeur recouvrable. En raison de cette dépréciation, la valeur comptable de cette UGT a été réduite à 37,3 millions de dollars.
- La société a constaté que la valeur recouvrable de l'UGT Arabie Saoudite était inférieure à sa valeur comptable. Une charge de dépréciation de 4,7 millions de dollars a été comptabilisée au titre des immobilisations corporelles liées à cette UGT. La société a utilisé la méthode de la juste valeur moins les coûts de la vente pour calculer la valeur recouvrable. En raison de cette dépréciation, la valeur recouvrable de cette UGT a été réduite à 6,2 millions de dollars.

Au 31 décembre 2015, le contexte des prix des marchandises a créé une grande incertitude quant au niveau d'activités qui seront entreprises par plusieurs clients de la société et a de beaucoup relevé l'incertitude relative aux estimations à l'égard des flux de trésorerie futurs utilisées dans les tests de dépréciation. Les hypothèses qui étaient valides au moment de la préparation des modèles de flux de trésorerie pourraient changer de manière importante lorsque de nouveaux renseignements deviendront disponibles.

Les valeurs recouvrables estimées des UGT ayant fait l'objet d'un test au 31 décembre 2015 sont sensibles aux estimations suivantes :

- Pour les UGT américaines Fracturation et autres, Tubes de production concentrique et Cimentation, l'augmentation du taux d'actualisation de 1 % se traduirait par une hausse de la dépréciation de respectivement 22,9 millions de dollars, 0,8 million de dollars et 1,2 million de dollars. La réduction du taux d'actualisation de 1 % se traduirait par une baisse de la dépréciation de respectivement 27,0 millions de dollars, 0,9 million de dollars et 1,4 million de dollars.
- Pour l'UGT TCS, l'augmentation du taux d'actualisation de 1 % se traduirait par une hausse de la dépréciation de 3,7 millions de dollars, et la diminution du taux d'actualisation de 1 % se traduirait par une baisse de la dépréciation de 4,5 millions de dollars.
- Pour les UGT canadiennes Fracturation et autres, Tubes de production concentrique et Cimentation, l'augmentation du taux d'actualisation de 1 % se traduirait par une hausse de la dépréciation de 2,8 millions de dollars de l'UGT Tubes de production concentrique, sans modification de la dépréciation des autres UGT. La diminution du taux d'actualisation de 1 % se traduirait par une baisse de la dépréciation de 3,5 millions de dollars de l'UGT Tubes de production concentrique, sans modification de la dépréciation des autres UGT.

La société a comptabilisé une dépréciation d'actifs de 385,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (5,0 millions de dollars relativement aux activités poursuivies, et 2,0 millions de dollars relativement aux activités abandonnées en 2014).

NOTE 17 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Charge (recouvrement) d'impôt exigible		
Exercice considéré	6 778 \$	10 545 \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	655	(1 254)
Comptabilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement	(1 388)	(2 573)
	6 045 \$	6 718 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé		
Exercice considéré	(15 009) \$	(8 956) \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	3 163	719
Variation des différences temporaires déductibles comptabilisées	160 225	–
Comptabilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement	–	(2 877)
	148 379 \$	(11 114) \$
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt lié aux activités poursuivies	154 424 \$	(4 396) \$

Perte avant impôt

(en milliers de dollars)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Canada	(154 172) \$	72 105 \$
Étranger	(513 866)	(84 026)
Perte avant impôt imputable aux activités poursuivies	(668 038) \$	(11 921) \$

La charge d'impôt diffère de la charge prévue en appliquant les taux d'impôt fédéral et provinciaux combinés de 26,09 % (25,30 % en 2014) à la perte liée aux activités poursuivies avant impôt sur le bénéfice pour les raisons suivantes :

(en milliers de dollars)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Impôts fédéral et provinciaux combinés prévus	(174 291) \$	(3 016) \$
Variation des différences temporaires déductibles comptabilisées	160 225	–
Pertes non comptabilisées de l'exercice	144 769	(4 154)
Charges non déductibles	12 901	6 169
Ajustements liés aux exercices antérieurs	3 817	(535)
Comptabilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement	(1 388)	(5 450)
Rémunération à base d'actions	1 095	2 026
Variation des taux d'impôt différé	7 372	791
Autres	(76)	(227)
	154 424 \$	(4 396) \$

Les taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens combinés prévus par la loi se sont accrus de 2014 à 2015 en raison d'une hausse du taux d'impôt des sociétés en Alberta, passé de 10 % à 12 % avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2015.

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il sera recouvré. Au 31 décembre 2015, la société avait 1 123,6 millions de dollars (59,6 millions de dollars en 2014) de différences temporaires déductibles pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'avait été comptabilisé. Ces différences temporaires déductibles sont principalement des pertes subies aux États-Unis et arrivent à échéance entre 2029 et 2035. Au cours du deuxième trimestre de 2015, la société a décomptabilisé ses actifs d'impôt différé aux États-Unis en raison d'une combinaison de facteurs, dont les pertes au cours de périodes antérieures récentes, les pertes de la période considérée et la conjoncture difficile du marché à court terme

Soldes d'impôt différé

Le tableau suivant présente les composantes de l'actif et du passif d'impôt différé :

(en milliers de dollars)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Actifs d'impôt différé		
Goodwill	– \$	35 652 \$
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	289	219 378
Immobilisations corporelles et autres actifs	–	(99 080)
Autres	–	6 461
	289 \$	162 411 \$
Passifs d'impôt futur :		
Immobilisations corporelles et autres actifs	(46 009) \$	(41 042) \$
Report lié aux sociétés de personnes	(26 019)	(56 036)
Autres	(7 565)	(7 162)
	(79 593) \$	(104 240) \$
	(79 304) \$	58 171 \$

Des passifs d'impôt différé de 0,1 million de dollars (3,5 millions de dollars en 2014) n'ont pas été comptabilisés dans les résultats non distribués des filiales étrangères puisque la société est en mesure d'exercer un contrôle sur le moment du renversement des différences temporaires et puisqu'il est probable que les différences temporaires ne seront pas renversées dans un avenir prévisible.

Variation des soldes d'impôt différé au cours de l'exercice

	1 ^{er} janvier 2014	Comptabilisé en résultat net	Autres	31 décembre 2014	Comptabilisé en résultat net	Autres	31 décembre 2015
Goodwill	35 507 \$	145 \$	– \$	35 652 \$	(35 652) \$	– \$	– \$
Immobilisations incorporelles	(10 964)	1 416	–	(9 548)	1 688	–	(7 860)
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	156 470	62 908	–	219 378	(219 089)	–	289
Immobilisations corporelles	(111 979)	(28 143)	–	(140 122)	94 113	–	(46 009)
Report lié aux sociétés de personnes	(41 031)	(15 005)	–	(56 036)	30 017	–	(26 019)
Autres	7 737	(11 670)	12 780	8 847	(19 456)	10 904	295
	35 740 \$	9 651 \$	12 780 \$	58 171 \$	(148 379) \$	10 904 \$	(79 304) \$

NOTE 18 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs figurant à l'état consolidé de la situation financière se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les billets de premier rang ont une juste valeur d'environ 232,7 millions de dollars au 31 décembre 2015 (417,8 millions de dollars au 31 décembre 2014), dont une tranche d'environ 94,6 millions de dollars représente la partie courante (20,6 millions de dollars au 31 décembre 2014). La FCR a une juste valeur d'environ 223,6 millions de dollars (370,0 millions de dollars en 2014). La juste valeur des emprunts bancaires se rapproche de leur valeur comptable étant donné que les taux d'intérêt variable appliqués à ces emprunts et les écarts de crédit sur les facilités se rapprochent des taux du marché. La juste valeur des obligations au titre des contrats de location-acquisition a été établie en calculant les flux de trésorerie futurs, y compris les intérêts, au moyen des taux du marché. En raison de l'absence de données observables sur le marché et de mesures fiables de la juste valeur, la juste valeur du prêt accordé à un tiers non lié (décrit à la note 9) s'élève à 9,1 millions de dollars (10,8 millions de dollars en 2014). La juste valeur a été calculée à l'aide du modèle des flux de trésorerie actualisés, avec un taux d'intérêt effectif de 12 %.

Le tableau ci-dessous propose, selon la méthode d'évaluation, une analyse des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. Les différents niveaux ont été définis comme suit :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

31 décembre 2015 (en milliers de dollars)	Montant brut	Compensation ¹	Valeur comptable	Juste valeur		
				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers						
Actifs financiers au coût amorti						
Prêt à un tiers non lié	9 081 \$	– \$	9 081 \$	– \$	– \$	9 081 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global						
Sommes à recevoir au titre des couvertures de flux de trésorerie – partie courante	17 890	(17 890)	–	–	17 890	–
Sommes à recevoir au titre des couvertures de flux de trésorerie – partie non courante	19 298	(19 298)	–	–	19 298	–
Passifs financiers						
Passifs financiers au coût amorti						
Billets de premier rang – partie courante	100 305	(17 890)	82 415	–	94 558	–
Billets de premier rang – partie non courante	246 271	(19 298)	226 973	–	138 188	–
Juste valeur par le biais du résultat net FCR	210 101	–	210 101	–	223 616	–
Passifs financiers non mesurés à la juste valeur						
Obligations au titre des contrats de location-financement – partie courante	6 639	–	6 639	–	7 296	–
Obligations au titre des contrats de location-financement – partie non courante	12 924 \$	– \$	12 924 \$	– \$	13 759 \$	– \$

1) Les billets de premier rang aux états consolidés de la situation financière sont présentés déduction faite de la compensation des actifs ou des passifs dans les cas où l'accord prévoit un règlement sur une base nette ou qu'il existe un droit juridique et une intention d'effectuer un tel règlement.

31 décembre 2014 (en milliers de dollars)	Montant brut	Compensation ¹	Valeur comptable	Juste valeur		
				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers						
Actifs financiers au coût amorti						
Prêt à un tiers non lié	10 821 \$	– \$	10 821 \$	– \$	– \$	10 821 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global						
Sommes à recevoir au titre des couvertures de flux de trésorerie – partie non courante	17 478	(17 478)	–	–	17 478	–
Passifs financiers						
Passifs financiers au coût amorti						
Billets de premier rang – partie courante	19 335	–	19 335	–	20 608	–
Billets de premier rang – partie non courante	407 562	(17 478)	390 084	–	397 150	–
Juste valeur par le biais du résultat net FCR	357 260	–	357 260	–	369 961	–
Passifs financiers non mesurés à la juste valeur						
Obligations au titre des contrats de location-financement – partie courante	10 222	–	10 222	–	10 933	–
Obligations au titre des contrats de location-financement – partie non courante	11 201 \$	– \$	11 201 \$	– \$	11 947 \$	– \$

1) Les billets de premier rang aux états consolidés de la situation financière sont présentés déduction faite de la compensation des actifs ou des passifs dans les cas où l'accord prévoit un règlement sur une base nette ou qu'il existe un droit juridique et une intention d'effectuer un tel règlement.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs ou des passifs financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché et comprend les risques suivants :

Risque de taux d'intérêt

Une augmentation ou une diminution des charges d'intérêt pour chaque variation de 1 % des taux d'intérêt sur les emprunts à taux variable s'élèverait à 3,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (2,8 millions de dollars en 2014) selon les encours moyens des emprunts pour l'exercice considéré.

Risque de cours de change

Comme la société exerce son activité principalement en Amérique du Nord et en Russie, les fluctuations du cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien, ainsi que le rouble russe et le dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation et la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs et des passifs financiers de la société.

La société gère le risque de change en surveillant régulièrement les actifs et les passifs financiers libellés en devises, ainsi que les cours de change. L'exposition au dollar américain et au rouble russe est atténuée par les activités courantes au sein des entités étrangères, car les actifs, les passifs, les produits et les charges sont libellés principalement en monnaies locales. La société atténue également son exposition aux fluctuations du dollar américain en combinant des emprunts en dollars canadiens et en dollars américains.

Trican présente deux couvertures distinctes, chacune ayant pour objectif de couvrir les profits et les pertes au titre de l'encours des emprunts libellés en dollars américains. La première couverture consiste en un swap de devises, qui couvre une tranche de 95 millions de dollars américains du placement privé de 250 millions de dollars américains de billets de premier rang non garantis (les « billets ») qui ont été émis au cours du trimestre clos le 30 juin 2011. Cette couverture a été évaluée comme une couverture de flux de trésorerie hautement efficace. La perte de change sur la portion couverte des billets a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La juste valeur des swaps de devises au 31 décembre 2015 est de 37,2 millions de dollars (17,5 millions de dollars en 2014) et a été comptabilisée déduction faite de la dette à long terme à l'état consolidé de la situation financière et à titre de profit dans les autres éléments du résultat global. Aucune incidence fiscale liée aux swaps de devises n'a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

La deuxième couverture est une couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger. La société utilise des titres d'emprunt à long terme libellés en devises pour couvrir son exposition aux variations des valeurs comptables de l'investissement net de la société dans ses activités aux États-Unis. Au 31 décembre 2015, la couverture était hautement efficace et par conséquent aucun profit ni perte n'a été comptabilisé en résultat net (hautement efficace en 2014).

Pour les exercices clos les 31 décembre des années présentées, les fluctuations de la valeur des devises auraient eu l'incidence suivante sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global :

(en milliers de dollars)	Incidence sur le bénéfice net		Incidence sur les autres éléments du résultat global	
	2015	2014	2015	2014
Augmentation de 1 % de la valeur du dollar américain	5 941	2 075	2 056	6 172
Diminution de 1 % de la valeur du dollar américain	(5 941)	(2 075)	(2 056)	(6 172)

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que le client ou une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations, ce qui entraînerait une perte financière pour la société.

Client

Les comptes débiteurs de la société se rapportent principalement à des clients œuvrant dans l'exploration et la mise en valeur des réserves de gaz naturel et de pétrole et sont exposés au risque de crédit habituel pour le secteur, y compris les fluctuations dans les prix du pétrole et du gaz naturel et la capacité d'obtenir du financement approprié par emprunt ou par capitaux propres. La société évalue périodiquement la solvabilité de ses clients, en plus de surveiller le montant et le classement chronologique des soldes impayés. Par conséquent, la société considère les risques de crédit sur ces montants comme étant normaux pour le secteur d'activité. La valeur comptable des débiteurs représente l'exposition maximale au crédit sur ces encours. Au 31 décembre 2015, 22,4 % des créances clients avaient trait à un seul client des activités canadiennes et, à ce titre, la société est exposée au risque de concentration du crédit.

Les modalités de paiement convenues avec les clients varient selon la région et les contrats; cependant, les modalités de paiement normalisées sont de 30 jours à compter de la date de facturation. Traditionnellement, la pratique ayant cours dans le secteur permet un délai de paiement pouvant aller jusqu'à 70 jours à partir de la date de facturation. La société considère ses débiteurs classés chronologiquement, exclusion faite des créances douteuses, comme suit :

31 décembre (en milliers de dollars)	2015	2014
En règle (de 0 à 30 jours à compter de la date de facturation)	82 946 \$	245 558 \$
En souffrance – 31 à 60 jours	57 938	213 576
En souffrance – 60 à 90 jours	32 565	91 084
En souffrance – plus de 90 jours	33 191	85 094
Total	206 640 \$	635 312 \$
Provision pour créances douteuses	3 426 \$	7 563 \$

Variation de la provision pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)	2015	2014
Provision pour créances douteuses au 1 ^{er} janvier	7 563 \$	5 265 \$
(Diminution) / augmentation de la provision	(4 075)	2 462
Radiation de la provision	–	–
Incidence de la variation des cours de change	(62)	(164)
Provision pour créances douteuses aux 31 décembre	3 426 \$	7 563 \$

Les objectifs, les processus et les politiques de la société visant la gestion du risque de crédit n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Contreparties

Les contreparties à des instruments financiers exposent la société à des pertes de crédit en cas de non-exécution. Les contreparties aux opérations en trésorerie sont limitées aux institutions financières ayant une qualité de crédit élevée. La société ne prévoit pas de non-exécution qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières. La société gère son risque de liquidité par la gestion de sa trésorerie et de ses emprunts, soit la surveillance des prévisions concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société et des facilités d'emprunt sur la base des flux de trésorerie projetés. En général, la société effectue cette démarche sur une base consolidée et par région géographique conformément à ses pratiques et à ses politiques établies.

Dans la gestion du risque de liquidité, la société peut utiliser une vaste gamme de financements à des taux concurrentiels par l'intermédiaire des marchés financiers et des banques. Au 31 décembre 2015, la société disposait de facilités de crédit bancaires confirmées inutilisées d'un montant de 214,8 millions de dollars (217,7 millions de dollars en 2014) ainsi que de soldes de trésorerie et de comptes clients et autres débiteurs de 49,1 millions de dollars (82,4 millions de dollars en 2014) et de 203,2 millions de dollars (627,7 millions de dollars en 2014) respectivement, soit un montant total de 467,1 millions de dollars (927,8 millions de dollars en 2014) pour financer les sorties de trésorerie liées à ses passifs financiers. La société est d'avis que ces sources lui procurent suffisamment de fonds pour satisfaire à ses besoins en matière d'emprunt.

Le 26 janvier 2016, la société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive visant la vente de ses activités de pompage à pression aux États-Unis. Dans le cadre de la contrepartie, Trican s'attend à recevoir un produit en trésorerie de 200 millions de dollars américains, après les ajustements usuels au titre du fonds de roulement qui restent à déterminer, à la clôture de l'opération. La direction est tenue d'affecter le

montant net du produit en trésorerie tiré de la vente au remboursement partiel de la FCR de la société ainsi que des billets à payer, selon un calcul proportionnel.

La société s'attend à ce que ses sources de financement actuelles, notamment les montants disponibles aux termes de sa FCR et de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, suffisent à combler ses besoins en trésorerie pour l'exercice 2016. Si la trésorerie s'avérait insuffisante pour combler les obligations de la société à l'égard de ses activités d'exploitation et du service de la dette à mesure que ces obligations deviennent exigibles, la direction comprimerait les dépenses au besoin ou envisagerait d'autres options de financement et d'autres projets de ventes d'actifs. Toutefois, rien ne garantit que la société sera en mesure de réduire ses dépenses au besoin ni de trouver d'autres options de financement afin d'obtenir la trésorerie nécessaire.

L'échéancier des sorties de fonds liées aux passifs financiers est présenté dans le tableau ci-dessous :

31 décembre 2015 (en milliers de dollars)	Valeur comptable	À moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Fournisseurs et autres crédeurs	141 212 \$	141 212 \$	– \$	– \$	– \$	141 212 \$
Partie courante de la dette à long terme	82 415	82 415	–	–	–	82 415
FCR (y compris les intérêts)	210 101	29 798	215 873	–	–	245 671
Billets de premier rang	226 973	–	93 326	123 005	15 619	231 950
Intérêts sur les billets de premier rang	–	23 787	39 362	13 689	4 484	81 322
Obligations au titre des contrats de location- financement (y compris les intérêts)	19 563	7 296	13 759	–	–	21 055
		284 508 \$	362 320 \$	136 694 \$	20 103 \$	803 625 \$

31 décembre 2014 (en milliers de dollars)	Valeur comptable	À moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Fournisseurs et autres crédeurs	357 395 \$	357 395 \$	– \$	– \$	– \$	357 395 \$
Partie courante de la dette à long terme	19 335	19 335	–	–	–	19 335
FCR (y compris les intérêts)	357 260	14 301	398 374	–	–	412 675
Billets de premier rang	407 562	–	232 550	19 335	156 811	408 696
Intérêts sur les billets de premier rang	–	22 153	44 671	19 224	6 918	92 966
Obligations au titre des contrats de location- financement (y compris les intérêts)	21 423	10 933	11 947	–	–	22 880
		424 117 \$	687 542 \$	38 559 \$	163 729 \$	1 313 947 \$

NOTE 19 – GESTION DU CAPITAL

La stratégie de la société consiste à disposer d'une base de capitaux afin de garder la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et pour soutenir l'expansion future de l'entreprise. La société cherche à maintenir un équilibre entre le niveau de la dette à long terme et des capitaux propres afin de s'assurer de l'accès aux marchés financiers pour financer la croissance et le fonds de roulement étant donné la nature cyclique du secteur des services aux champs pétrolifères. La société peut devoir, à l'occasion, accroître ces niveaux afin de faciliter les activités liées aux acquisitions ou à l'expansion.

Aux 31 décembre, ces ratios allaient comme suit :

31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les ratios)

	2015	2014
Prêts et emprunts	532 413 \$	777 880 \$
Capitaux propres	553 695	1 285 280
Capitalisation totale	1 086 108 \$	2 063 160 \$
Ratio de la dette long terme sur la capitalisation totale	0,49	0,38

La société est assujettie à diverses clauses restrictives de nature financière et non financière liées aux conventions de crédit modifiées de 2015 (note 1) et aux conventions de crédit modifiées de 2016 (note 27). La société surveille ces clauses restrictives périodiquement et met des contrôles en place afin de maintenir la conformité à ces clauses. Comme l'indique la note 11, aucune clause restrictive financière ne s'applique à la société pour le quatrième trimestre de 2015.

NOTE 20 – CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La société a des engagements liés à des contrats de location simple, essentiellement pour des espaces de bureau, dont les paiements minimaux exigibles aux 31 décembre des exercices visés vont comme suit :

(en milliers de dollars)	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
2015	14 159 \$	19 639 \$	5 783 \$	39 581 \$
2014	20 150 \$	28 036 \$	5 417 \$	53 603 \$

Les paiements au titre de la location comptabilisés à titre de charges au cours de la période se sont chiffrés à 21,0 millions de dollars (30,6 millions de dollars en 2014).

NOTE 21 – AUTRES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

31 décembre 2015	Paiements exigibles par période			Total
	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats de location-financement	7 296 \$	13 759 \$	– \$	21 055 \$
Contrats de location simple	14 159	19 639	5 783	39 581
Achats de stocks	3 019	36 998	–	40 017
Engagements en capital	5 559	–	–	5 559
Total des engagements	30 033 \$	70 396 \$	5 783 \$	106 212 \$

31 décembre 2014

Contrats de location-financement	10 933 \$	11 947 \$	– \$	22 880 \$
Contrats de location simple	20 150	28 036	5 417	53 603
Achats de stocks	–	34 935	–	34 935
Engagements en capital	25 900	–	–	25 900
Total des engagements	56 983 \$	74 918 \$	5 417 \$	137 318 \$

NOTE 22 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions avec les principaux dirigeants

Outre leur salaire, la société offre aussi aux administrateurs et aux membres de la direction des avantages autres qu'en trésorerie. Les membres de la direction participent aussi au régime d'options sur actions de la société (se reporter à la note 14).

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Salaires	1 619 \$	1 895 \$
Attributions à base d'actions	227	751
Attributions à base d'options	541	1 707
Régimes incitatifs annuels non fondés sur des titres de capitaux propres	–	189
Toute autre rémunération	167	195
	2 554 \$	4 737 \$

NOTE 23 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

La société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis, ainsi que dans un certain nombre d'autres régions à l'échelle mondiale, dont la Russie, le Kazakhstan, l'Algérie, l'Australie, l'Arabie Saoudite, la Colombie et la Norvège. Au troisième trimestre de 2015, les résultats des activités en Russie, en Australie et en Algérie ont été classés dans les activités abandonnées (se reporter à la note 3). Dans chaque région, un directeur général est responsable de l'exploitation et de la stratégie de l'entreprise de sa région. Le personnel travaillant dans une région donnée relève du directeur général, qui à son tour relève de l'équipe de haute direction de la société.

La société fournit un ensemble complet de produits, de matériel, de services et de technologies spécialisés aux clients par l'intermédiaire de ses trois divisions d'exploitation :

- Les activités canadiennes fournissent des services de cimentation, de fracturation, de tube de production concentrique, d'azote, de géologie, d'acidification, de gestion des réservoirs, de nettoyage industriel, de pipelines, des systèmes de complétion, des outils de fond de puits ainsi que des services industriels pour les puits de pétrole et de gaz nouveaux et existants.
- Les activités américaines fournissent des services de fracturation, de cimentation, de tube de production concentrique, d'azote, d'acidification, des systèmes de complétion et des outils de fond de puits pour les puits de pétrole et de gaz nouveaux et existants.
- Les activités internationales fournissent des services de fracturation, de cimentation, de tube de production concentrique, d'azote, d'acidification, des systèmes de complétion et des outils de fond de puits pour les puits de pétrole et de gaz nouveaux et existants.

L'information sur les résultats de chaque région est incluse ci-après. La performance d'un secteur est évaluée en fonction des produits et du bénéfice brut présentés dans les rapports de gestion interne qui sont revus par l'équipe de haute direction de la société. Le bénéfice brut de chaque région permet d'évaluer la performance dans la mesure où la direction est d'avis que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats de certaines régions par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité. Les opérations entre les secteurs ont été comptabilisées à la juste valeur et ont été éliminées lors de la consolidation.

	Activités canadiennes	Activités américaines	Activités internationales*	Siège social	Total
Exercice clos le 31 décembre 2015					
Produits	656 507 \$	496 025 \$	171 940 \$	– \$	1 324 472 \$
(Perte brute) bénéfice brut	(23 070)	(162 442)	13 382	(23 344)	(195 474)
Produits financiers	–	–	–	(1 527)	(1 527)
Charges financières	–	–	–	43 000	43 000
Dépréciation	28 840	351 806	4 663	–	385 309
(Recouvrement) charge d'impôt	(21 154)	171 649	7 488	–	157 983
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	75 361	106 530	11 597	4 700	198 188
Dépenses d'investissement	14 912	6 792	3 014	1 289	26 007

Exercice clos le 31 décembre 2014					
Produits	1 229 046 \$	1 133 895 \$	340 917 \$	– \$	2 703 858 \$
(Perte brute) bénéfice brut	185 252	(9 449)	27 464	(29 169)	174 098
Produits financiers	–	–	–	(2 586)	(2 586)
Charges financières	–	–	–	39 698	39 698
Dépréciation	5 004	–	2 013	–	7 017
(Recouvrement) charge d'impôt	23 251	(26 911)	968	–	(2 692)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	70 919	109 051	26 061	3 025	209 056
Dépenses d'investissement	23 848	27 332	36 228	2 604	90 012

En 2015, un des clients des activités canadiennes de la société comptait pour plus de 10 % du total des produits pour l'exercice (néant en 2014).

	Activités canadiennes	Activités américaines	Activités internationales*	Siège social	Total
Au 31 décembre 2015					
Actifs	714 678 \$	475 244 \$	59 262 \$	62 698 \$	1 311 882 \$
Goodwill	19 251	–	–	–	19 251
Immobilisations corporelles	502 492	299 038	14 693	10 077	826 300
Actifs détenus en vue de la vente	–	–	7 092	–	7 092

Au 31 décembre 2014

Actifs	1 004 817 \$	1 225 885 \$	246 188 \$	59 974 \$	2 536 864 \$
Goodwill	41 809	–	14 226	–	56 035
Immobilisations corporelles	560 222	640 920	68 607	17 005	1 286 754

*Les activités abandonnées ont été prises en compte dans le secteur opérationnel « Activités internationales ».

Au premier trimestre de 2015, la société a corrigé la valeur comptable des immobilisations corporelles au 31 décembre 2014 pour tenir compte du transfert d'actifs survenu au quatrième trimestre de 2014. Le matériel transféré hors des activités américaines et des activités internationales se chiffrait à 75 204 \$ et à 5 348 \$, respectivement. Ce matériel, d'une valeur comptable totalisant 80 552 \$, a été transféré aux activités canadiennes.

La division du siège social de la société ne constitue pas un secteur opérationnel et elle n'est présentée qu'à titre d'information. Les charges de la division du siège social comprennent les charges salariales, la charge de rémunération à base d'actions et les frais de bureau liés au personnel de la société, ainsi que les frais liés au fait que la société est une société ouverte.

Rapprochement de l'information sur les secteurs opérationnels et des mesures conformes aux IFRS :

	2015	2014
Produits		
Total des produits tirés des secteurs opérationnels	1 324 472 \$	2 703 858 \$
Élimination des activités abandonnées	(136 404)	(297 100)
Produits consolidés des activités poursuivies	1 188 068	2 406 758
(Perte brute) bénéfice brut		
Total (de la perte brute) du bénéfice brut des secteurs opérationnels	(195 474)	174 098
Élimination des activités abandonnées	(11 984)	(22 770)
(Perte brute) bénéfice brut consolidé lié aux activités poursuivies	(207 458)	151 328
Dépréciation		
Total de la dépréciation des secteurs opérationnels	385 309	7 017
Élimination des activités abandonnées	–	(2 013)
Dépréciation des activités poursuivies	385 309	5 004
Charge (recouvrement) d'impôt		
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt des secteurs opérationnels	157 983	(2 692)
Élimination des activités abandonnées	(3 559)	(1 704)
Charge (recouvrement) d'impôt des activités poursuivies	154 424	(4 396)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Total des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour les secteurs opérationnels	198 188	209 056
Élimination des activités abandonnées	(9 317)	(24 634)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles lié aux activités poursuivies	188 871	184 422
Dépenses d'investissement		
Total des dépenses d'investissement des secteurs opérationnels	26 007	90 012
Élimination des activités abandonnées	(2 849)	(16 868)
Dépenses d'investissement des activités poursuivies	23 158	73 144

NOTE 24 – ÉVENTUALITÉS

À l'occasion, Trican est assujettie à des coûts et à d'autres frais découlant de poursuites, de règlements, d'enquêtes, de réclamations et d'actions juridiques ainsi qu'à des frais administratifs. À l'avenir, Trican pourrait être concernée par des différends avec d'autres parties, ce qui donnerait lieu à des litiges ou autres poursuites ou problèmes connexes. La société ne peut prédire avec certitude le résultat des litiges ou de toute autre poursuite ou problème connexe. Elle ne peut non plus déterminer raisonnablement les montants en cause découlant de ces questions en raison de l'incertitude quant au résultat final. Pour évaluer le résultat probable de ces questions, Trican se fie à son jugement à l'égard d'un certain nombre de facteurs, dont les situations où sont survenues des questions similaires, les antécédents, les précédents, ainsi que les preuves pertinentes financières et autres et des faits propres à la question. Indépendamment de l'incertitude quant au résultat final et en se fondant sur l'information dont elle dispose actuellement, Trican n'est pas d'avis à l'heure actuelle que ces questions dans leur ensemble auront un effet défavorable significatif sur sa position financière consolidée ou ses résultats d'exploitation.

Les règlements et les lois en matière de fiscalité dans les divers territoires dans lesquels la société exerce ses activités évoluent sans cesse. De ce fait, certaines questions fiscales sont habituellement à l'étude. La direction est d'avis qu'elle a respecté et payé son impôt de façon appropriée, selon l'interprétation des lois et des règlements fiscaux pertinents par la société.

NOTE 25 – CHARGE AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

31 décembre (en milliers de dollars)	2015	2014
Salaires	306 872 \$	467 560 \$
Avantages du personnel	53 211	77 529
Transactions à base d'actions réglées en trésorerie et (recouvrement) charge au titre des UASR (note 14)	(146)	12 983
Total	359 937 \$	558 072 \$

NOTE 26 – FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, Trican a engagé des frais de recherche et développement s'élevant à 34,9 millions de dollars (45,1 millions de dollars en 2014).

NOTE 27 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Trican a conclu une entente définitive le 26 janvier 2016 avec Keane, à l'égard de la vente des activités de pompage à pression de Trican aux États-Unis. L'opération comporte la vente des actifs de pompage à pression et certains actifs connexes, outre la reprise de certains passifs de Trican Well Service, L.P., filiale détenue en propriété exclusive de Trican, pour un produit de 200 millions de dollars américains ainsi que 10 % des actions de Keane. Trican recevra également certains droits de participation dans Keane représentant une participation supplémentaire de 20 % si sont dépassés certains seuils en cas d'un événement de liquidité de Keane. La clôture de l'opération devrait avoir lieu au plus tard le 15 mars 2016. La clôture est assujettie aux conditions préalables d'usage pour des opérations de cette nature. Keane doit verser une indemnité de rupture correspondant à 20 millions de dollars américains à Trican si aucun financement n'est disponible et Keane doit verser une indemnité de 55 millions de dollars américains à Trican si l'opération ne se réalise pas dans certaines autres circonstances précises.

Parallèlement à cette vente, Trican a également conclu les conventions de crédit modifiées de 2016 avec ses prêteurs bancaires aux termes de sa FCR et les détenteurs de ses billets de premier rang visant certaines modifications de la documentation de crédit applicable sous réserve de la clôture de la vente des activités aux États-Unis.

Les conventions de crédit modifiées de 2016 prévoient la renonciation à toutes les clauses restrictives financières antérieures jusqu'au troisième trimestre de 2016, l'élimination des clauses visant le BAIIA minimum et les liquidités minimales. Les nouvelles clauses visant le ratio de levier financier et le ratio de couverture des intérêts s'établissent comme suit :

Trimestres clos les	Ratio de levier financier	Ratio de couverture des intérêts	Méthode de calcul
31 décembre 2015	Renonciation	Renonciation	Sans objet
31 mars 2016	Renonciation	Renonciation	Sans objet
30 juin 2016	Renonciation	Renonciation	Sans objet
30 septembre 2016	5,0 fois	2,0 fois	T3 annualisé
31 décembre 2016	5,0 fois	2,0 fois	T3 et T4 annualisés
31 mars 2017	5,0 fois	2,0 fois	T3, T4 et T1 annualisés
30 juin 2017	5,0 fois	2,0 fois	Douze derniers mois
30 septembre 2017	5,0 fois	2,0 fois	Douze derniers mois
31 décembre 2017	4,0 fois	2,5 fois	Douze derniers mois
Par la suite	3,0 fois	3,0 fois	Douze derniers mois

Le ratio de levier financier s'entend de la dette à long terme, compte non tenu des billets compensatoires (déduction faite des swaps), diminuée de la trésorerie divisée par le BAIIA ajusté. Le ratio de couverture des intérêts s'entend du BAIIA ajusté divisé par la charge d'intérêts diminué des intérêts payables en nature. Certaines charges hors trésorerie et dépenses non récurrentes peuvent être rajoutées au BAIIA aux fins des clauses restrictives.

En outre, les conventions de crédit modifiées de 2016 prévoient un droit d'affectation de capitaux propres aux termes duquel, si Trican décide de mobiliser des capitaux propres, 50 % du produit tiré de l'émission de titres de capitaux propres peut être affecté au calcul du BAIIA aux fins des clauses restrictives portant sur le ratio de levier financier et le ratio de couverture des intérêts, à condition que ce droit d'affectation de capitaux propres ne soit pas invoqué plus de deux fois au cours d'une période de quatre trimestres et que le total au titre du droit d'affectation de capitaux propres ne dépasse pas 20 millions de dollars canadiens.

Aux termes des conventions de crédit modifiées de 2016, Trican est tenue de porter le montant net du produit en trésorerie de cette opération en réduction de l'encours de la FCR et des billets de premier rang selon un calcul proportionnel. Trican est également tenue de réduire son engagement au titre de la FCR d'un montant correspondant au produit net de la vente imputé à l'encours de la FCR. Par conséquent, il est estimé actuellement que l'engagement au titre de la FCR, qui s'établit à 410 millions de dollars, sera diminué d'environ 308 millions de dollars une fois affecté le produit net de la vente des activités aux États-Unis. Outre la réduction de l'engagement au titre de la FCR, la société a convenu d'un plafond temporaire de 175 millions de dollars canadiens sur la FCR jusqu'à la date à laquelle Trican remet à ses prêteurs ses états financiers et le calcul des ratios au titre des clauses restrictives financières pour le troisième trimestre de 2016.